

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an... fr. 10.-
Six mois... » 5.-
Trois mois... » 2.50

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 4 main sections: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS (Arrivées and Départs), ADMINISTRATION, and BUREAUX DE RÉDACTION.

Pour 3 fr. 80
on peut s'abonner à L'IMPARTIAL
des maintenant jusqu'au 30 juin 1897,
franco dans toute la Suisse.
Pour 8 fr. 80
on peut s'abonner à L'IMPARTIAL
dès maintenant jusqu'à fin décembre 1897,
franco dans toute la Suisse.

litiques dominant tout pouvaient considérer
de bonne foi comme supérieurs.
Peut-être même quelques-uns de nos lec-
teurs se sont-ils dit que, pour favoriser des
expériences sociales intéressantes, il vaudrait
la peine de faire courir quelque risque au
crédit de l'Etat.

tions lucratives de directeurs. Il n'y a peut-
être pas un canton qui n'ait à proposer quel-
que homme politique en disponibilité, parfai-
tement qualifié, cela va sans dire, à ses pro-
pres yeux et à ceux de sa coterie, fortement
appuyé, faisant valoir les services rendus au
pays, ou du moins au parti.

Dans la banque politique, le capital est
fourni par l'Etat. S'il vient à être entamé,
c'est l'Etat qui perd, ce sont les contribuables
qui doivent combler le déficit.

La Princesse Maya-Niama
par GEORGES PRADEL
JEUDI 18 FÉVRIER 1897
La Chaux-de-Fonds
Panorama artistique international (Léopold-
Robert 58). - Ouvert dès 9 h. m. à 10 h. soir.

Admettons qu'un canton quelconque ait
à la tête de son gouvernement un homme in-
telligent, actif, autoritaire, dont le prestige
personnel a beaucoup contribué à réduire
l'opposition à l'impuissance. Sous son in-
fluence, le canton élit régulièrement une ma-
jorité radicale et donne, dans toutes les vota-
tions fédérales, d'écrasantes majorités à l'opi-
nion gouvernementale.

Si même, au début, on parvient à consti-
tuer un personnel absolument indépendant et
inaccessible à toute pression politique, qui
nous répond de l'avenir? A chaque vacance,
ce sera nouvel assaut, nouvelle lutte d'in-
fluences. La force de résistance s'épuise à la
longue, et les volontés les plus fermes cèdent
sous une pression continue.

Aux termes de la loi qui nous est proposée,
la Confédération devra payer un intérêt de
3 1/2 % aux prêteurs qui lui auront fourni le
capital de l'établissement.
Les commerçants, les industriels qui of-
frent de travailler à la constitution d'une ban-
que centrale par actions ne réclament pas un
revenu supérieur.

— VENDREDI 19 FÉVRIER 1897 —
Salle de la Croix-Bleue
Séance de projections, à 8 1/2 h. (Voir aux annonces.)
Sociétés de musique
Orchestre l'Espérance. - Répétition à 8 1/2 h.

Dans un cas pareil nous ne voudrions être
à la place ni du comité de direction de la ban-
que, ni du Conseil fédéral.
Il n'est pas besoin de supposer des cas ex-
traordinaires, des scandales publics, de met-
tre en scène des personnalités de premier
plan. Tout naturellement, sans sortir du petit
courant de ses opérations ordinaires, la ban-
que d'Etat deviendra une banque politique.

Une banque privée ou mixte peut être mal
administrée et subir des pertes, nous ne le
contestons pas.
L'un de ses directeurs ou de ses agents peut
être incapable ou malhonnête. Il peut être
tenté de sacrifier ses devoirs à son intérêt par-
ticulier ou à celui de ses amis.

Monsieur le rédacteur,
En venant vous remercier pour l'obligeance
avec laquelle vous avez accueilli notre pre-
mier manifeste en faveur de la Banque d'Etat,
nous nous permettons de faire appel aujour-
d'hui encore à votre bienveillante hospitali-
té.

Banque commerciale ou Banque politique
III
Nous avons placé la direction de la banque
d'Etat suisse en présence d'un véritable cas
de conscience. Les intérêts que nous avons
mis en opposition avec la sécurité du capital
de l'établissement étaient des intérêts que des
hommes pour lesquels les considérations po-

Pour les corps chargés de la surveillance et
du contrôle, ce sera relativement facile. La
tâche deviendra plus compliquée lorsqu'il s'a-
gira de trouver des titulaires pour les fonc-

Tant que le capital fourni par eux n'a pas
entièrement disparu, personne autre ne ris-
que de perdre un sou.

(M. Jean Berthoud, le successeur de M.
Monnier au Conseil des Etats, est également
un adversaire du projet Hauser.)
Nous ne nous arrêtons pas aux hautes
considérations sur la politique fédérale qui
émaille le manifeste auquel nous répondons.
Nos amis se préparent à repousser, le
cas échéant, nous disent-ils, les autres projets
de centralisation et de monopoles d'Etat qu'on

élaboré à Berne. Ils sont dans leur droit, tout comme nous sommes dans le nôtre en estimant que chaque question doit être étudiée pour elle-même et sans parti pris. Il n'a jamais été dans les habitudes des radicaux neuchâtelois de repousser systématiquement tout ce qui vient de Berne.

Examinons donc la loi créant une Banque de la Confédération, et pas autre chose.

Le comité contre la Banque d'Etat pure ne trouve au projet actuel que des défauts. Il eût peut-être été convenable de sa part de reconnaître qu'il a tout au moins le mérite d'appliquer l'article 39 de la Constitution fédérale. Mais passons, et voyons quels sont les objections faites à ce projet. Elles sont de deux sortes : a) *Objections d'ordre général*, politiques et économiques; b) *Objections techniques*. Nous n'aurons pas de peine à réfuter les unes et les autres en nous appuyant sur les articles mêmes de la loi, ce qui est la meilleure manière de discuter, puisque c'est uniquement sur la loi créant une Banque d'Etat que le peuple sera appelé à se prononcer le 28 février prochain.

a) Objections d'ordre général.

Nous lisons dans le manifeste contre le projet actuel: « Il nous semble que l'équité commande que, dans un pari, on se fasse des concessions réciproques pour maintenir l'accord commun et l'unité de marche. Or, ces concessions ne nous ont pas été faites dans le projet actuel. »

Ces expressions ne sont peut-être pas d'une limpidité excessive, mais elles semblent vouloir dire que la majorité du parti radical suisse n'a pas fait à une fraction du parti radical romand les concessions qu'il réclamait. Si c'est bien là ce qu'on entend par ces « concessions réciproques » qui ne nous ont pas été faites, nous nous inscrivons en faux contre cette affirmation. Les fédéralistes romands ont obtenu, nous l'avons déjà dit: a) la participation des cantons pour les 2 cinquièmes du capital de fondation de la banque (art. 4 de la loi); b) la nomination par les cantons de dix membres du conseil (art. 23); c) la totalité du bénéfice net pour les cantons (art. 18); d) le préavis des gouvernements cantonaux dans la désignation des succursales (art. 3); e) la préférence donnée aux banques cantonales lors de la création de succursales (acquisition de banques) ou d'agences (art. 3). Lorsqu'une minorité relativement faible obtient des concessions aussi nombreuses et aussi importantes que celles que nous venons d'énumérer, elle n'a pas le droit de se plaindre d'avoir été négligée. On ne peut pourtant pas, sous le prétexte d'exiger des concessions, demander à la majorité de renoncer à ses opinions pour adopter celles de la minorité.

Le manifeste reproche au projet actuel d'être « un instrument énorme mis aux mains du pouvoir central pour réaliser des buts qui, en partie, dit-il, ne peuvent avoir notre approbation. » Or, nous lisons dans l'article premier de la loi: « La banque de la Confédération investie du monopole des billets de banque a pour tâche principale de servir, en Suisse, de régulateur du marché de l'argent et de faciliter les opérations de paiement. Elle se charge, en outre, sans frais, du service de trésorerie de la Confédération, en tant que ce service lui est confié. » Et c'est tout. Si ces buts n'ont pas l'approbation de nos contradicteurs, nous leur serions reconnaissants de nous dire pourquoi.

« Nous voulons bien — continue le manifeste — aider à accroître les compétences de

« la Confédération quand cela est nécessaire « pour la prospérité commune, mais nous ne voulons pas de la centralisation absolue ». Tout le monde, chez nous, est d'accord sur ce point. Mais il n'est pas question ici d'une centralisation absolue. Il s'agit tout simplement de créer la banque centrale — banque d'Etat ou banque par actions — que prévoit expressément l'article 39 de la Constitution. Or, nous avouons humblement ne pas comprendre comment il serait possible de créer une banque centrale sans faire œuvre de centralisation. Si l'on ne veut pas de banque centrale, qu'on ait le courage de le dire, et qu'on demande la révision de l'article 39 de la Constitution. Ce sera plus loyal et plus digne.

« Nous voulons donner à l'Etat, — nous dit enfin le manifeste, — les fonctions que lui seul peut remplir dans l'intérêt de tous, mais nous ne voulons pas qu'on multiplie indéfiniment les monopoles d'Etat ». Ici encore, les adversaires du projet actuel semblent avoir pris pour tâche de démontrer qu'ils sont, peut-être sans le savoir, les adversaires de l'article 39. Le 18 octobre 1891, le peuple suisse a décidé, par 231,578 voix contre 158,615, « que le droit d'émettre des billets de banque et toute autre monnaie fiduciaire appartient exclusivement à la Confédération ». Il ne s'agit donc pas de créer un monopole, mais de l'appliquer. Si nos contradicteurs sont les adversaires du monopole des billets de banque, comme ils ont l'air de le dire, ils ont raison de repousser le projet actuel, et ils devront se hâter, aussitôt que la loi sera rejetée, de demander par voie d'initiative la suppression ou la révision de l'article 39. Mais nous doutons fort qu'ils entraînent à leur suite un nombre même restreint de citoyens radicaux.

De ce que nous venons de dire, il résulte irrésistiblement que les objections d'ordre général faites au projet actuel ne sont pas fondées. Ce projet n'est nullement empreint d'un esprit centralisateur excessif, puisqu'il accorde aux cantons une large participation dans la fondation, la direction et les bénéfices de la Banque; d'autre part, il ne crée pas un nouveau monopole, puisque le monopole des billets de banque existe, en fait, depuis le 18 octobre 1891.

Nous verrons demain qu'il en est absolument de même pour les objections d'ordre technique, qu'il nous sera plus facile encore de réfuter en nous appuyant sur le texte même de la loi.

La Chaux-de-Fonds, le 18 février 1897.

Agréez, Monsieur le rédacteur, etc.

Le Comité radical pour la Banque d'Etat.

Nouvelles étrangères

France. — Un certain nombre d'étudiants grecs et quelques jeunes Français se sont rendus mardi à la légation de Grèce, manifestant le désir de partir pour la Crète et d'y entrer comme volontaires dans le corps expéditionnaire.

Allemagne. — La Banque de Dresde a réalisé en 1896 un bénéfice brut de 12,110,186 marcs. Après déduction de 2,926,004 marcs pour frais généraux et impôts et de 223,199 marcs pour l'amortissement, il reste un bénéfice net de 8,960,983 marcs.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires, qui se réunira le 15 mars, de distribuer un dividende de 8%, de verser 80,856 marcs au fonds de pension, 500,000 marcs au fonds d'amortissement pour le bâti-

ment de la banque, et de porter 57,840 marcs à compte nouveau.

Russie. — Un étudiant septuagénaire. — Le *Rayon*, de Saint-Petersbourg raconte que, l'autre jour, un vieillard de 75 ans, M. Borysyck, s'est présenté au ministre de l'instruction publique pour demander son admission en qualité d'étudiant aux cours de l'université de cette ville. Ce singulier solliciteur a expliqué au ministre qu'ayant terminé avec succès, dans sa première jeunesse, ses études au gymnase de Souwalki, il n'avait pas pu les continuer dans une université par suite du manque complet de ressources pécuniaires, mais que le but de toute sa longue vie avait été depuis lors de se procurer ces moyens et de ne pas mourir sans avoir passé par une université.

Le ministre lui aurait accordé l'autorisation de se faire inscrire, après examen, comme étudiant à Saint-Petersbourg.

La Conférence sanitaire de Venise

Venise, 17 février. — La conférence sanitaire internationale a commencé aujourd'hui la discussion générale du programme proposé par le gouvernement austro-hongrois. Les délégués de France, d'Autriche-Hongrie, de Russie, d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, du Portugal, d'Allemagne, de Turquie et des Pays Bas ont tour à tour pris la parole. La conférence a décidé de garder le secret sur ses délibérations.

Affaires de Crète

Vienne, 17 février. — On mande de Constantinople au *Correspondenz-Bureau* que les troupes turques de la frontière grecque seront renforcées de cinq bataillons. Le général de division Neschad, ancien commandant de la sixième division de rédifs à Panderma, sera nommé commandant en chef des troupes de la frontière et partira pour Ellassona.

Athènes, 17 février. — Le prince Nicolas est parti pour la frontière, accompagné de plusieurs officiers. Jusqu'au Pirée, il a été acclamé par la foule.

L'amiral Canevaro, agissant au nom des escadres réunies, a informé le commandant grec à la Canée que toute attaque de chrétiens ou de Turcs contre la Canée, Retimo, Candie ou Sitia, serait repoussée par les forces réunies des puissances. L'amiral a insisté aussi pour que les chrétiens et l'armée hellénique s'abstiennent de toute action militaire sur tout autre point de l'île.

Retimo est occupé par les marins du *Suchet* dont le commandant a lancé une proclamation aux habitants.

Berlin, 17 février. — La *National Zeitung* apprend que les négociations entre les grandes puissances continuent au sujet des mesures à prendre contre la Grèce. On proposerait le blocus pour empêcher de nouvelles forces grecques d'intervenir. On ne voit pas, d'après l'information de ce journal, s'il s'agit du blocus du Pirée ou de celui des ports de la Crète.

Paris, 17 février. — Le *Temps* engage la France à ne pas se laisser entraîner par le philhellénisme. Il est absolument inadmissible que l'on laisse la Grèce déclencher une guerre européenne. La France doit se souvenir des leçons de son histoire.

— On mande de Constantinople au *Temps*

Elle reprenait ses sens, en effet, et souriante, elle nouait ses bras au cou de son ami.

— Qui, Dieu est bon, dit elle, nous le prions ensemble, Silvère, ensemble jusqu'à la mort.

— Ils se relevèrent tous deux. Jacqueline put marcher. La main dans la main, comme ils étaient venus, ils repartirent; et, en descendant la bonne montagne, ils se sourirent, transfigurés, car ils sentaient que ce jour là, le ciel avait mis en eux assez de gloire et de bonheur pour illuminer et réjouir toutes les années à venir.

Mais un cri frappa leurs oreilles. — Ah! Seigneur!... Seigneur!... Qu'ai-je vu! clama une voix d'homme derrière eux.

L'abbé Bordes était là, l'abbé Bordes revenu de Toulouse.

— Seigneur! continua-t-il, dites-moi si je rêve. Les amoureux se séparèrent, un peu confus, et ils baisèrent la tête sous les imprécations du digne homme.

— Voilà donc ce que je devais trouver à mon retour: le mulot dans mon potager, et ma filleule donnant la main au Gogot!

Il marcha vers les jeunes gens: — Ah! misérables! Créatures du démon!... Moi qui étais allé à Toulouse pour chercher un époux à cette fille.

— L'avez-vous trouvée, parrain? demanda Jacqueline en reprenant un peu de son assurance.

— Oui, je l'ai trouvée, coquine! Et même, ce soir, tu dois dîner avec lui.

— Ce n'est pas la peine! J'en ai choisi un moi-même pour vous éviter tant de tracas; c'est M. Silvère Montguilhelm, que j'aime, et qui va vous demander ma main.

Mais cette explication, au lieu de calmer l'abbé, le rendit plus furieux.

— Seigneur! ma nièce est folle! s'écria-t-il en levant les bras.

L'abbé gesticula pendant quelques secondes, marcha de long en large, souilla, s'épongea le front, sans trop savoir si c'était la colère ou la montée qui le mettait en pareil état, chercha ce qu'il avait à dire, se rappela une apostrophe de Juvenal, mais trouva plus simple de prendre sa filleule par l'oreille et de la renvoyer comme une gamine.

— Au presbytère, tout de suite! gronda-t-il. Et dès demain, au couvent, Mademoiselle! Si le couvent ne suffit pas, je réunirai le conseil de famille qui vous mettra dans une maison de correction. Allons, houp!

que le sultan a demandé lui-même aux puissances d'occuper la Canée, Retimo et Candie. Six divisions seront mobilisées à la frontière grecque.

Nouvelles des cantons

BERNE. — Une pétition adressée à toutes les commissions scolaires de la ville de Berne dans le but d'obtenir une représentation équitable des femmes dans les autorités scolaires n'ayant pas été acceptée, une réunion de quatre cents femmes a décidé à l'unanimité d'adresser à la direction des écoles de la ville une nouvelle pétition demandant un examen sérieux de la question.

ZURICH. — Il y a quelques jours, un journal de Zurich, le *Tagesanzeiger*, avait pris la liberté grande de prédire une baisse prochaine du prix des immeubles. Les propriétaires, vexés outre mesure par une semblable audace, ont décidé la mise à l'index de la feuille zuricoise. L'intignation de ces messieurs est même si grande que les rédacteurs, ne se sentant pas en sécurité dans leurs bureaux, ont réclamé l'assistance de la police.

Comme il fallait s'y attendre, la mesure baroque prise par les propriétaires zuricois n'a eu pour résultat que d'augmenter le tirage du journal.

GENÈVE. — Le drame de la rue Verdaine prend une tournure imprévue: de victime, Sophie Karrer devient accusée et l'Italien Abedessa, qu'on supposait être l'agresseur, aurait été tué par son amante. L'expertise médico légale a démontré tout au moins qu'il est douteux que Abedessa se soit suicidé, attendu qu'il a été atteint par une balle dans le dos et par une autre derrière la tête. Les blessures que portait Sophie Karrer au cou, elle se les serait faites elle-même, au moyen d'un rasoir, après avoir tiré sur l'Italien. On a retrouvé le rasoir dans les latrines de la maison. Le parquet a fait mettre au secret Sophie Karrer.

(L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain une lettre sur ce sujet, de notre correspondant de Genève. — Red.)

Samedi après midi, à 5 h. 20, à la Halle des machines de l'Exposition de Genève, le « pont roulant » s'est écroulé avec un fracas formidable, sans toutefois causer d'accident de personnes.

La panique a cependant été grande un moment, car une équipe d'une douzaine d'ouvriers travaillait au dessous, à la démolition de ce puissant engin. Avertis par les cris des personnes qui assistaient à cet intéressant travail, les ouvriers se retirèrent précipitamment; à peine étaient-ils à l'abri que l'accident se produisit.

Tout travail a été suspendu immédiatement, car deux colonnes centrales du Hall étant écrasées sous le pont effondré, le danger devenait général.

Chronique neuchâteloise

* *Protection des jeunes gens à l'étranger.* — Le comité neuchâtelois de cette œuvre a fait pendant l'année écoulée 77 placements de jeunes filles à l'étranger, qui ont tous réussi, sauf six. Les dépenses du bureau de Neuchâtel ont été de 2 356 fr., celles du bureau de la Chaux-de-Fonds de 2,591 fr. Ce dernier a placé 86 jeunes filles. Ces résultats indiquent que l'œuvre, tou-

— Monsieur l'abbé, implora le montagnard, ne lui faites pas de mal, je vous en supplie!

— Alors le prêtre se retourna, croisa ses bras avec hauteur, et dit à Silvère:

— Ah ça! fils de goitreux, qui t'a permis d'élever la voix en présence d'un Bigourdan? Gagot! On ne t'a donc pas dit que le témoignage de tes pareils comptait autrefois pour celui d'un homme ordinaire? Qu'il y avait dans toutes les églises du pays des portes spéciales pour les lépreux et pour vous autres? Qu'il vous était défendu d'habiter auprès des gens? Et que si quelque chrétien s'approchait de vous par mégarde, vous deviez fuir sous peine de mort?... Ah! Seigneur! Penser qu'un être de cette sorte s'est permis de courtiser ma filleule! Gagot, j'irai trouver le maire d'Aigues-Vives, et l'on l'expulsera comme un chien!

Sous ces paroles, Silvère Montguilhelm avait relevé le front; sa respiration était devenue saccadée et ses yeux bleus s'étaient mis à briller d'un éclair terrible.

— Monsieur l'abbé, dit-il, vous m'avez toujours accusé d'injures; j'ai eu de la patience jusqu'ici, mais je vous conseille d'être mieux élevé à l'avenir. Je ne suis pas Gagot; mon père, François Montguilhelm, est Bigourdan comme vous, et il est tout aussi honnête; ma défunte mère, Gracie Armendaritz, était du pays basque; elle avait un goitre, c'est vrai, mais cela ne signifie rien, vous devriez le savoir mieux que personne. Mademoiselle, conclut-il en se tournant vers Jacqueline — qui était rentrée dans la grotte au bruit de la dispute — je vous ai dit quels étaient mes parents et je n'ai pas menti; je suis un pauvre montagnard, mais non un Gagot!

— Eh! que m'importe? dit Jacqueline. Fussiez-vous Gagot, Silvère, que je ne vous en aimerais pas moins. Quel que soit le mari que me réserve mon oncle, je refuserai de le prendre et ne serai jamais qu'à vous! Si on n'y consent pas, j'attendrai assez pour me passer des consentements! Si je ne vous épouse pas cette année, je vous épouserai dans quatre ans, lorsque je serai majeure, je le jure devant Dieu, mon Silvère!

— L'abbé crut tomber sous une attaque d'apoplexie. — Héritique! Fille de Satan! s'écria-t-il. Rentrez tout de suite! Nous verrons qui l'emportera de nous deux.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 15

LA
Chevelure de Madeleine
PAR
Jean Rameau

Elle ne se reposa plus; sous le vent des cimes, elle monta, la tête basse, en haletant. Elle brûlait d'arriver sur le point culminant du pic, de toucher au but mystérieux, au bonheur espéré. Nerveusement, ils allèrent tous deux, sans dire un mot, sur les pierres grises où nulle herbe ne poussait plus. Peu à peu les rocs s'abaissèrent, la crête fléchit, le sol se nivela, et de toutes parts surgirent les Pyrénées.

— Les voilà! cria Silvère en frémissant d'exaltation. Elle apparurent toutes, les plus belles et les plus hautes. Oh! moi, quand j'arrive ici, je suis trop heureux, et il me semble que mon âme s'en va! Voyez la jolie ronde que les montagnes font autour de nous!

Et il indiqua, de sa main tremblante, les monts les plus fameux, qui s'élevaient sur une profusion de croupes, d'aiguilles, de pics déferlant autour du Gargos, comme une mer de pierre.

— Voici, au levant, le pic du Midi de Bigorre, les pointes ébréchées du Tourmalet, et à droite des glaciers de Billedou, les monts Maudits. Voici, au midi, le cône du Mont-Perdu, le Marboré et ses Tours, la Brèche de Roland et l'amphithéâtre de Gavarnie, ou le Gave se précipite d'une hauteur de quatre cent vingt deux mètres. Voilà le Vignemale et sa Pique, le Balaitous et son glacier. Au couchant, voilà le pic d'Ossau, le plus hardi de la chaîne avec sa double dent. Enfin, au nord, voilà la France.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

jours plus appréciée, rend de réels services. Le comité est resté fidèle à sa résolution de refuser de placer à l'étranger les jeunes filles ignorantes et incapables de faire honneur à la réputation et au nom de Suisses.

Tirs à Bevaix. — En vue des tirs à grande distance qui ont lieu entre Bevaix et Cortaillod, le Conseil d'Etat a fait au Conseil communal de Bevaix des ouvertures portant sur la location des terrains nécessaires à ces exercices.

On écrit à la Feuille d'Avis de Neuchâtel que les propriétaires intéressés demandent, pour cette année en tout cas, le statu quo :

« De l'échange de vues qui a eu lieu, il résulte clairement que les intéressés sont fermement opposés, soit à l'expropriation — sous-entendue dans la lettre du Conseil d'Etat, — soit à la location de leurs terres.

Le territoire cultivable — prés et champs — de la Commune de Bevaix étant de 1,600 environ, on en aliénerait pour la ligne de tir 200, ce qui représente la huitième partie. Le préjudice serait d'autant plus grand que ces terres, très morcelées, appartiennent à toute une série de petits propriétaires.

Toute cette affaire mérite une étude approfondie. Magistrats, propriétaires et simples particuliers se plaisent à espérer toutefois qu'on ne sacrifiera pas des intérêts agricoles relativement considérables à une ligne de tir à grande distance, utilisée quelques jours seulement chaque année. Voilà pourquoi Bevaix réclame provisoirement le maintien du statu quo.

Neuchâtel. — M. Petitpierre Steiger, chef du Département des finances, a fait expédier aux députés du Grand Conseil une brochure annonçant et motivant sa démission de conseiller d'Etat pour mai prochain. Sa démission est fondée essentiellement sur les fortes dépenses en perspective : l'agrandissement des gares de la Chaux de Fonds et du Locle, la subvention à la directe Berne-Neuchâtel, etc.

M. Petitpierre était en fonctions depuis 1880.

La Commission du Conseil national pour les assurances maladie et accidents a siégé les 15, 16 et 17 février et a discuté dans ces séances les articles 63 à 103, qui ont généralement été adoptés conformément au projet.

Lundi après midi, la Commission a entendu les délégués de la Fédération des sociétés de secours mutuels, qui lui a soumis les vœux de la fédération.

La question du choix du médecin a donné lieu à une longue discussion. Le principe du libre choix a prévalu, toutefois avec quelques restrictions proposées par MM. Forrer et Vogelsanger.

Revenant sur une décision précédente, la Commission a arrêté de ne pas soumettre les employés des services publics et les instituteurs à l'assurance. Les uns et les autres pourront entrer dans l'assurance volontaire.

Le centime fédéral quotidien a été remplacé par une prestation de cinq centimes par semaine.

En ce qui concerne l'assurance accidents, la prestation de la Confédération a été réduite de 25 à 20 p. cent.

Il est probable que la Commission terminera sa session cette semaine. Mais on ne pense pas que les projets puissent être discutés dans la session extraordinaire de mars de l'Assemblée fédérale.

Le Conseil communal a offert hier soir, à l'hôtel Bellevue, aux membres de la Commission du Conseil national pour les assurances, un dîner où de nombreux discours ont été prononcés.

Durant le repas, la Musique militaire a joué plusieurs morceaux devant l'hôtel en l'honneur de ces hôtes, parmi lesquels se trouve, comme on le sait, M. Deucher, président de la Confédération.

Une fillette de cinq ans, nommée Borel, est tombée mardi vers midi d'un cinquième étage, à l'Ecluse. Après avoir traversé un avant-toit dans la cour, elle arriva sur un tas de tourbe, où on l'a relevée dans un état qui inspire des craintes à ses parents.

Champ du Moulin. — On a retrouvé hier matin, à la Verrière, le cadavre du citoyen B. Ducommun, qui s'était laissé choir dans l'Areuse il y a une douzaine de jours en franchissant une passerelle avec des camarades.

Le Locle. — Au Locle, comme chez nous, il y a un Comité pour, et un Comité contre la Banque d'Etat. Le premier est présidé par M. Ch.-Emile Tissot, le second par M. le Dr Pettavel.

Régional des Brenets. — Bulletin du trafic et des recettes de l'exploitation pendant le mois de janvier 1897 :

40,553 voyageurs	Fr. 3,290 57
4 tonnes de bagages	36 97
3 animaux vivants	1 80
31 tonnes de marchandises	120 50
Total	Fr. 3,449 84
Recettes du mois correspondant de 1896	3,975 83
Différence en faveur de 1896	Fr. 525 99

Chronique locale

Jeunes radicaux. — On nous écrit : Plusieurs journaux suisses se font forts d'un vote intervenu à la dernière assemblée générale des Jeunes radicaux de notre ville. Nous avons pris quelques renseignements à cet égard, et nous croyons devoir remettre les choses au point.

La Société des Jeunes radicaux a eu en effet une assemblée le 16 courant, dans laquelle MM. Ch. Perrin, rédacteur du National Suisse, et Henri Blaser, inspecteur scolaire, ont parlé en faveur du projet Hauser.

Le vote demandé par un des conférenciers a donné le résultat suivant : Sur 50 membres que compte cette société, 16 seulement étaient présents. En faveur du projet Hauser 12 voix. Trois membres présents, dont deux du comité, se sont abstenus, et le président de la société a émis un vote négatif.

Voilà les faits dans toute leur simplicité ; nous envisageons que, loin d'engager d'une manière quelconque la société, elle laisse à chaque jeune radical le soin de se faire son opinion et de suivre en cela l'exemple de l'assemblée de Corcelles.

Théâtre du Sapajou. — Le public a pris hier à la représentation du Sapajou tout le plaisir qu'il peut donner ce genre très particulier de spectacle. En voyant défilier ces ombres si nettes, si bien dessinées, si caractéristiques, on devait se dire — et on se disait — que l'effet obtenu avec des moyens aussi simples est quasi admirable. Il y a dans la mise en œuvre de ces simples feuilles de zinc quelques chose de vraiment artistique. De plus, le boniment de M. Bertilliot est fort spirituel.

Par contre, la musique du Saint-Bernard nous a paru bien cherchée pour une donnée aussi simple. Les chansonnettes de M. Bertilliot et les lieds de M. Saxod ont été dits avec talent.

Il faudrait toutefois, pour que le plaisir du public fût plus vif, un enchaînement beaucoup plus rapide des numéros du programme et surtout des sujets d'ombres chinoises. Mais peut-être ce défaut est-il inhérent à un début de tournée, et aura disparu dans d'autres villes.

Ascension de la Jungfrau. — Le très alléchant article qui nous a été adressé au sujet de la séance de projections organisée par le C. A. S. pour demain, vendredi, à la Croix Bleue, a joliment fait son effet dans le public. Tout le monde parle de cette soirée, de sorte qu'on s'y disputera les places. Aussi bien ces quelques lignes n'ont-elles d'autre but que d'engager les amateurs à ne pas mettre, demain soir, deux pieds dans un soulier.

Conférence de M. Farny. — Nous avons annoncé que M. Farny répèterait demain vendredi, à l'Amphithéâtre, sa conférence si goûtée sur la Campagne de Russie. Ensuite de diverses circonstances, cette séance a été reportée à mardi prochain, à l'Amphithéâtre.

Soirée du 26 février. — Le programme de cette soirée est des plus variés ; on peut le consulter chez MM. Beck, magasin de musique, et Baillo, libraire, où les cartes sont en vente.

Nous rappelons que la recette de cette soirée, dont le corps enseignant fournit tous les exécutants, est destinée au Fonds des courses scolaires et des classes gardiennes.

(Communiqué.)

Parc du Creux du Van. — La Société des chasseurs La Diana avise ses membres que le lâcher de biches, cerfs et chamois aura lieu le dimanche 21 courant, au Parc du Creux-du-Van.

Le comité compte sur une nombreuse participation.

Rendez-vous à la gare de la Chaux-de-Fonds, au premier train. (Communiqué.)

Conférences religieuses. — Dimanche soir, 21 courant, au Temple national, à 7 1/2 heures, M. Edmond Perregaux, missionnaire, donnera une conférence, avec projections lumineuses, sur Commaissie et sur les Achantis. Nous n'avons pas besoin de recommander longuement cette conférence ; le nom du sympathique orateur, l'intérêt du sujet traité et illustré au moyen de vues nouvelles suffiront à attirer dimanche soir une foule nombreuse. Les enfants au-dessous de 14 ans ne seront pas admis. Le produit de la collecte qui sera faite à l'issue de la séance sera versé à la caisse de la Mission de Bâle.

— Lundi soir, à l'Oratoire, à 8 1/2 heures, M. J. Corneloup, ancien prêtre converti au protestantisme et devenu pasteur en France, donnera une conférence sur la conversion d'un prêtre à l'Evangile. Nous recommandons également cette conférence à notre public religieux. M. Corneloup est de ceux qui savent captiver leur auditoire.

(Communiqué.)

Apprentis horlogers. — L'inspecteur des apprentissages recommande aux apprentis qui se préparent aux examens de fréquenter le cours public d'horlogerie donné chaque mercredi, à 8 1/2 heures du soir, au Collège primaire, salle n° 22. (Communiqué.)

Bal de l'« Ancienne ». — On nous écrit :

C'est donc samedi prochain, dès 8 heures du soir, que se donne au Théâtre de notre ville le bal de nos gymnastes de l'« Ancienne section ». Nombreux seront les amis et connaissances qui iront contempler ce spectacle toujours à la mode chez nous. Et pourquoi ? L'explication est courte et claire : Les bals de l'« Ancienne » sont les seuls qui soient restés debout ; ils sont toujours, comme par le passé du reste, organisés avec un goût spécial dont nos gymnastes ont le secret ; rien n'y manque : police sérieuse et à son devoir, tenue correcte de la part de tous les danseurs, exécution parfaite, car il est inutile de vous rappeler que les gymnastes ont toujours été et le seront toujours, fins et agiles danseurs. On dirait qu'ils ne font que cela ! N'oublions pas le décorum, car il fait très bien dans le paysage : habits à la mode, toilettes toutes fraîches et de bon goût, qui font toujours l'admiration des spectateurs, soit comme critique, soit comme modèle bien fait et correspondant au teint et à la taille de la demoiselle. Oui, on s'occupe de ces petits détails sur une grande échelle par habitude ancrée dans nos mœurs. Avec cela le temps passe vite et le souvenir du bal n'est que plus beau.

Quant à la salle de danse, elle revêtira aussi ses habits de fête ; la Chaux de Fonds sera représentée par ses sapsins et une nouvelle verdure derrière lesquels se placera l'orchestre, qui doit par ses connaissances indiscutables faire tourner avec grâce tous les participants au bal, — et ils sont nombreux cette année.

La Société étale aussi tous ses attributs, prix et souvenirs de fêtes. Quoi, un vrai bal gymnastique qui ne doit pas être comparé aux autres bals, où alors danseurs ou non danseurs s'amuse quaud même, mais dans une intimité familière, où les productions et les chants sont toujours reçus avec joie.

Nous conseillons donc à tous les amis et connaissances de l'« Ancienne » et au public en particulier d'aller sans arrière-pensée contempler ce bal samedi soir au Théâtre ; ils passeront assurément une agréable veillée et rentreront le cœur content, tout en pensant et disant : C'était vraiment beau, aussi, si je vis l'année prochaine, j'y retourne avec plaisir.

Les billets sont en vente au magasin de M^{me} Evard Sagne, et par une question d'ordre il ne sera plus délivré de cartes de sortie. Prenons en bonne note.

Un gym qui aime encore un peu la danse.

Bienfaisance. — La direction des Finances a reçu avec reconnaissance, en faveur de l'Etablissement des jeunes filles, la somme de fr. 3,30, produit d'une collecte faite au banquet des Porte-Lances, le 6 février 1897 à la suite d'une production originale entre G. et T. (Communiqué.)

Dernier Courrier et Dépêches

Lausanne, 17 février. — Le Grand Conseil a voté le projet de loi relatif aux agents d'affaires, puis la session a été déclarée close.

Berlin, 17 février. — Le Reichstag a adopté le budget militaire, conformément aux propositions de la Commission.

Agence télégraphique suisse

Berne, 18 février. — Dans une nombreuse assemblée de Suisses romands, réunie hier soir au Musée sur l'initiative des Associations romandes, M. le conseiller national Virgile Rossel a rapporté en faveur du projet de banque d'Etat, M. Jules Repond, rédacteur, contre ce projet.

Une intéressante discussion s'en est suivie, à laquelle ont pris part M. le conseiller d'Etat Gobat, M. le rédacteur Bessire, etc.

Une votation n'a pas eu lieu, et l'assemblée ne s'est dissoute qu'après minuit.

Lucerne, 18 février. — Au Grand Conseil, MM. Wyniger et consorts ont développé leur interpellation sur les déclarations faites dans un récent discours par M. Schmidt, directeur des finances cantonales.

M. Walter, président du Conseil d'Etat, a déclaré que le gouvernement ne partage pas l'opinion optimiste de M. Schmidt sur les conséquences qu'aurait le projet de banque d'Etat pour les finances cantonales.

Les interpellants se sont déclarés satisfaits.

Bâle, 18 février. — Après une longue discussion, le Grand Conseil a voté à la presque unanimité l'entrée en matière sur la loi relative aux affaires de Bourse.

Frauenfeld, 18 février. — Le gouvernement de Thurgovie a accordé un don d'honneur de 200 fr. au premier tir fédéral des colonies suisses aux Etats-Unis, lequel aura lieu à Hoboken du 17 au 20 juillet.

Constantinople, 18 février. — La Porte a ordonné de former deux escadres qui partiront dimanche.

L'ordre de mobilisation signalé hier com-

prend la concentration de 98 bataillons comptant en chiffres ronds 80,000 hommes.

Le maréchal Edhem pacha, ancien commandant à Zeitoun, a été nommé commandant en chef.

Le sultan s'est rendu hier, par bateau, à Stamboul pour la cérémonie dans laquelle il doit embrasser le manteau du Prophète. La cérémonie a eu lieu sans incidents.

Athènes, 18 février. — Des nouvelles particulières annoncent que les habitants du district de Rétimo ont proclamé dans une réunion la déchéance de la souveraineté du sultan et l'union avec la Grèce. Les chrétiens bloquent la ville de Rétimo.

Le lieutenant-colonel Dimbritio est nommé chef d'état-major du corps expéditionnaire. Plusieurs officiers ont été envoyés en Crète organiser des compagnies de volontaires, sous les ordres du colonel Vassos. Un bataillon a reçu l'ordre de se tenir prêt à partir pour la Crète.

A la Chambre, M. Ralli demande que l'on hâte le dépôt du projet d'organisation de la Crète. La Chambre ajourne la discussion du projet.

On assure que le colonel Vassos a reçu de nouveaux ordres.

La Canée, 18 février. — Le détachement mixte monte la garde sur les remparts.

Le consul de Grèce a communiqué aux consuls étrangers et aux amiraux la proclamation du colonel Vassos.

Athènes, 18 février. — Une dépêche de la Canée annonce que les troupes turques se fortifient autour de la Canée. Les officiers européens ont inspecté les forteresses avec un colon turc.

Les Benganhis ont pillé et souillé l'église de Pantelemon. A Halepa on a retrouvé, horriblement mutilé, le cadavre d'une des sœurs de M. Mitzotakis, vice-consul de Russie.

Londres, 18 février. — On télégraphie de Uskub (Macédoine) au Daily News, que le 16 février deux bataillons sont partis pour la frontière grecque ; le 17, un bataillon, deux wagons de munitions, 7 canons et 17 officiers ont quitté la frontière bulgare pour aller à Monastir.

Constantinople, 18 février. — On dément que des troupes turques aient été débarquées en Crète. Le petit détachement débarqué à Sitia provenait d'autres points de l'île.

Paris, 18 février. — Les étudiants ont fait hier dans la soirée une manifestation en faveur de la Crète. La police les a dispersés. Deux arrestations ont été opérées.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 17 février 1897

Recensement de la population en Janvier 1896 :
1896 : 30,271 habitants,
1895 : 29,966 »
Augmentation : 305 habitants.

Naissances

Reichen Jean-Rodolphe, fils de Johann, tonnelier, et de Marie née Murset, Bernois.

Richard Rose Félicie, fille de Théophile, horloger, et de Marie-Julia née Rollin, Neuchâtoise.

Rose-Henriette, fille illégitime, Bernoise. Dumont-dit-Voitel Charles André, fils de Louis-Eugène, remonteur, et de Marie-Elisabeth née Stenz, Neuchâtois et Bernois.

Steiner Jean Raoul Emmanuel, fils de Raoul, instituteur, et de Laure née Gacion, Bernois et Neuchâtois.

Bernet Charles, fils de Adolf, camionneur, et de Elina née Schären, Lucernois.

Aellig Rose Pauline, fille de Emile, employé au J.-N., et de Rose-Lina née Pellaton, Bernoise.

Promesses de mariage

Brandt-dit-Greurin Eugène, employé de magasin, Neuchâtois, et Ligier Marie, cuisinière, Française.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière.)
21534. Flückiger Emile, fils de Samuel et de Rosina Staub, Bernois, né le 24 avril 1874.

M. MATHIEU-PLESSY

11, rue de Cluny — PARIS



ENCRE

adoptées par toutes les grandes Administrations de France & de l'Étranger.

ENCRE
MATHIEU-PLESSY

Chez tous les Papetiers.

A la Chaux-de-Fonds :

Librairie - Papeterie A. COURVOISIER, place Neuve.
Envoi contre remboursement.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

BANQUE FÉDÉRALE

(Société Anonyme)
LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, 18 Février 1897.

Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs au compte-courant, en un comptant, sans 1/2 %, de commission, de papier bancaire sur :

	Rec.	Cours
Chèque Paris	400.56 1/2	
Court et petits effets longs	2	100.56 1/2
3 mois soc. françaises	2	100.57 1/2
3 mois min. fr. 3000.	2	100.60
Chèque min. L. 100	3	25.38
Court et petits effets longs	3	25.31 1/2
3 mois soc. anglaises	3	25.35
3 mois min. L. 100	3	25.38
Chèque Berlin, Francfort	4	124.02 1/2
Court et petits effets longs	4	124.02 1/2
3 mois soc. allemandes	4	124.23 1/2
3 mois min. M. 3000.	4	124.35
Chèque Gênes, Milan, Turin	5	94.95
Court et petits effets longs	5	94.95
3 mois, 4 chiffres	5	95.05
3 mois, 4 chiffres	5	95.15
Chèque Bruxelles, Anvers	100.42 1/2	
3 à 3 mois, traites soc., 4 ch.	3	100.50
Mon soc., bill., mand., 34 et 40 ch.	3 1/2	100.42 1/2
Chèque et court	3 1/2	209.40
3 à 3 mois, traites soc., 4 ch.	3 1/2	209.40
Mon soc., bill., mand., 34 et 40 ch.	4	3.90
Chèque et court	4	211.10
Petits effets longs	4	211.10
3 à 3 mois, 4 chiffres	4	211.10
New-York	5	5.18 1/2
Jusqu'à 4 mois	3 1/4	pas
Billets de banque français	100.55	
allemands	124.02 1/2	
russes	2.67	
autrichiens	210.91	
anglais	25.32	
italiens	94.80	
Repeçons d'or	100.50	
Repeçons	25.28	
Pièces de 20 mark	24.80 1/2	

Enchères publiques

Il sera vendu aux enchères publiques, le mercredi 17 février 1897, à 11 h. du matin, dans la grande salle, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds :
Deux actions de la Société de Consommation : 350-c
Quatre obligations de l'Etat de Fribourg ;
Trois obligations de la ville de Fribourg ;
Une action du « National Suisse ».

Vente d'un matériel de fabrication d'aiguilles et marchandises.

La masse en faillite de Edrd BOVY offre à vendre en bloc ou par lots, tout l'actif de la masse, soit l'outillage complet pour la fabrication des aiguilles avec poinçons, balanciers, laminaires, tours de mécaniciens, etc., etc.
Les marchandises existant, fabriquées ou en fabrication.
L'agencement de l'atelier et le mobilier de bureau.
Pour visiter les objets à vendre et traiter, s'adresser à l'Office des faillites de la Chaux-de-Fonds, jusqu'au 25 février 1897 au plus tard.

CADRANS

A vendre l'outillage complet d'un fabricant de Cadrans d'émail. — S'adresser à M. Edmond P. Hlaton, Crêt-Perret 5, Le Locle. 2370-5

AVIS AU PUBLIC
M. Zélim Jacot père, ancien charcutier rue du Stand, annonce à ses nombreux amis et son excellente ancienne clientèle, qu'il entre dès ce jour en qualité de **DESSERTANT** intéressé à la
Charcuterie de M. David Denni
RUE DE LA BALANCE 14
La maison sera comme du passé tenue sous tous les rapports de manière à continuer de mériter la grande confiance accordée jusqu'à ce jour. 2043-2

Charcuterie LIARDET

Rue du Premier-Mars 11a

PORC FRAIS, tous les morceaux à 80 c. le demi kilo.
Saucisse à la viande, 1 fr. le demi-kilo.
Saucisse au foie, 80 c. le demi-kilo.
LARD maigre, fumé, 80 c. »
Jambon désossé, 1 fr. »
Cervelas de Zurich.
Gendarmes. 2019-2
Wienerli.
Schublings.
Langues fourrées.
Emmentalerwurst.

Pommes de terre

A vendre quelques wagons de pommes de terre. — S'adresser à M. DONY, Cossonay-Gare. 2301

Entreprise générale d'Éclairage public et particulier par le Gaz Acétylène

Barbey et Clément

2488-6 **Lausanne** (H-1858 L)
Appareils à produire le GAZ ACÉTYLÈNE pour Villas, Cafés, Bâtiments isolés, Fabriques, Hôtels, Wagons de chemin de fer. Etablissements forains, petites communes, etc.
Représentant pour La Chaux-de-Fonds et Le Locle :
M. Louis MACK, mécanicien
Restaurant des Crétets, à LA CHAUX-DE-FONDS

12 manchons

(Capuchons) à incandescence par le gaz, s'adaptant sur tous les becs, donnant une lumière blanche intense, et 12 potences nickel pur, franco contre mandat, 12 fr.
2489-2 **PROVOST, incandes., à Neuchâtel.**

A LA PENSÉE

3, Rue de la Balance, 3

Articles pour Soirées

Eventails. Cache-corsets.
Echarpes. Bas couleurs.
Châles. Cygne, Rubans. 15228-1
Gants en fil d'Ecosse. Balayeuses.
Gants de soie. Dentelles en tous genres.
Gants de peau. Bijouterie fantaisie.

Gants et Cravates pour Messieurs

Grand choix Prix très avantageux

MACHINES A COUDRE

AU MAGASIN DE MACHINES A COUDRE HENRI MATHEY
5, rue du Premier-Mars 5
On trouvera toujours un beau choix de machines de tous systèmes pour familles, tailleuses, lingères, tailleurs, cordonniers et selliers ; dernières perfectionnements. Garanties sérieuses sur facture. — Fournitures, Réparations. — Paiement 5 et 10 fr. par mois. Fort escompte au comptant. — Le billet de chemin de fer ou de la poste sera toujours remboursé aux personnes venant du dehors. 1527-49
Se recommande, **Henri MATHEY.**

Epicerie SEURS SANDOZ-PERROCHET

Passage du Centre

Cacao à l'Avoine Hausen de Cassel
Mondamine, fleur de farine de Maïs, qualité nec-plus-ultra, pour entremets. 2297-2



A louer pour la Saint-Georges 1897

un **APPARTEMENT** au premier étage, de 4 chambres, alcôve, local pour chambre de bains ou autre usage, cuisine et dépendances. **SITUATION très CENTRALE.**
S'adresser au Bureau de „l'Impartial“. 2299-3



A liquider au prix de facture, encore quelques

Calendriers à effeuiller

PAPETERIE A. COURVOISIER

place du Marché

Ivrognerie - Guérison.

Je viens enfin vous remercier des bons soins que vous avez donnés à mon fils pour le guérir de l'ivrognerie. Depuis qu'il a suivi votre traitement, il ne s'est plus jamais enivré, car à la moindre tentative qu'il fait de boire un peu plus que d'habitude, il se sent malade, ce qui lui ôte immédiatement toute envie de boire. Lui-même est très heureux de sa guérison et vous remercie sincèrement. Je recommande vivement votre méthode à toutes les personnes qui pourraient en avoir besoin, d'autant plus qu'elle peut être appliquée aussi à l'insu même de la personne traitée. Tramelan (Ct. de Berne), le 30 Nov. 1896. Friedrich Eichenberger, menuisier, chez A.-F. Bühler. ●● Pour légalisation de la signature de M. Friedrich Eichenberger : Tramelan, le 30 Nov. 1896. Le maire : H.-L. Béguelin. ●● Adresse : « Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. » N° 13.

Der beredte Franzose. Eine Anleitung in sehr kurzer Zeit, ohne Hilfe eines Lehrers, leicht und richtig französisch lesen und sprechen zu lernen. — Praktisches Hilfsmittel für alle, welche in der französischen Umgangssprache schnelle und sichere Fortschritte machen wollen.
Preis: Fr. 1.20.
PAPETERIE A. COURVOISIER, 1, Rue du Marché 1.

Eau minérale, alcaline, sulfureuse
Heustrich
(Oberland bernois)
très efficace dans les affections suivantes. M-5338 z
I. Catarrhes des voies respiratoires (Pharyngites, Laryngites et Bronchites chroniques.) 1386-14
II. Dyspepsie, catarrhe chronique d'estomac. Gastralgie.
III. Diarrhée habituelle.
IV. Catarrhe chronique d. l. vesie.
Dans toutes les pharmacies et dépôts d'eaux minérales.

A l'Agence des Journaux
boulevard du Théâtre 7, à Genève, et au kiosque de l'Hôtel-de-Ville, à la Chaux-de-Fonds, deux fois par semaine en livraisons de 24 pages paraîtront les
Œuvres complètes d'Alphonse Daudet
à 10 centimes la livraison. Il y aura 150 livraisons. — Abonnement aux dix premiers numéros contre 1 fr. 50 en timbres ou mandat adressés à l'Agence des Journaux, GENEVE. 2280-4



Sont arrivées en grand choix au GRAND BAZAR du 9300-176
PANIER FLEURI
Modèles nouveaux. Solidité garantie. Prix modiques.
Toujours 60 pièces en magasin
Toutes nos poussettes proviennent uniquement de la renommée Fabrique suisse SENDER, de Schaffhouse.

Coutellerie de table
Couteaux de poche
CISEAUX
SERVICES A DÉCOUPER
AU 6737-68
Magasin de Fers
Guillaume NUSSLÉ
3, Rue Léopold-Robert, 3
Articles de ménage
PRESSES A COPIER
PORTE - PARAPLUIES
Balances et Poids

Mlle BIENZ
Démouille 1.
1078-8 Spécialité de Zithers et Fournitures.

A LOUER
pour le 23 avril 1897, Boulevard des Crétets 2 (Convent), un **APPARTEMENT** de 3 pièces, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. — S'adresser à M. Albert Sandoz, rue de la Promenade 1. 1900-6

Alcool de Menthe Faul
Marque de fabrique inscrite au bureau fédéral de la propriété intellectuelle.
Prix du flacon: 1 fr
Médailles et diplômes aux Expositions.
Ce produit, d'exquise qualité, se recommande par son prix modéré qui le met à la portée de toutes les bourses ; en effet, les flacons d'Alcool de Menthe Faul contiennent le 30% environ de plus que les autres marques, qui se vendent 1 fr. 50 à 2 fr. Souverain contre les indigestions, maux de cœur, migraines et pour l'hygiène de la bouche et des dents. — Dépôt dans toutes les Pharmacies. 17929-39

MAISON MODERNE
On demande à acheter une maison moderne, bien située, au soleil, avec jardin. — Adresser les offres et conditions par écrit en l'Étude J. Cuche, D^r en Droit, rue Léopold Robert 26. 2217-11

Boucherie Sociale

de la Chaux-de-Fonds.

MM. les actionnaires et consommateurs sont priés de se présenter à l'Étal rue de la Ronde 4, dès le lundi 8 février, jusqu'au vendredi 26 février, de 2 h. à 4 h. de l'après midi, chaque jour ouvrable, sauf le samedi, pour toucher :
Les actionnaires, un dividende de 4%, soit contre dépôt de chaque coupon n° 16, 2 fr.
Les clients, contre présentation des carnets, **UNE RÉPARTITION de 3 %** sur le montant de leurs achats.
Après le 26 février, les répartitions non réclamées, demeureront acquises à la Société. 1733-1
La Chaux-de-Fonds, le 3 février 1897.
Le Comité de la Boucherie Sociale.

J. DODY
Graveur et Guillocheur
56, rue de la Demoiselle 56
se recommande à MM. les fabricants d'horlogerie pour tout ce qui concerne sa profession et spécialement pour les boîtes finiquées émaillées. Exécution prompte et soignée. 2357-2

EMPRUNT
Une dame demande à emprunter de suite **600 fr.** contre 5 %. Remboursement au gré du prêteur. — Offres sous A. Z. 30, Poste restante, la Chaux-de-Fonds. 2225-1

A l'incomparable !

On vendra tous les **MERCREDIS** sur la **Place du Marché** et le **VENDREDI** sur la **Place de l'Ouest**, du
Fromage gras
BEURRE, ŒUFS, SALÉ de campagne, **POISSON**, etc. le tout de provenance de la Gruyère. Marchandise garantie de 1^{re} qualité. 2121-1
Se recommande, A. TACHE-FRIEDLY, Estavayer-le-Lac.

A la Fabrique d'Horlogerie Les fils de R. Picard

Cent-Pas 12, LE LOCLE

on demande des **aviveuses, polisseuses et finisseuses** de boîtes.
Des bons **pivoteurs** d'échappements à ancre. Travail suivi et lucratif. 2170

Timbres en métal et caoutchouc
A. WALLER CHAUX-DE-FONDS
14226-2-0

LOGEMENTS

avec jardin d'agrément.

Pour cas imprévu, à louer pour Saint-Georges prochaine, route de Bel-Air et dans une très belle situation, deux appartements au 1^{er} étage et rez-de-chaussée, ayant chacun la jouissance exclusive d'un beau jardin d'agrément. Prix, 575 et 475 francs, eau comprise. — S'adresser rue Léopold Robert 55, au rez de chaussée. 1753-2

Bureau

Henri Vuille & Charles-Oscar DuBois
GÉRANTS
10, rue St-Pierre 10

A louer pour le 23 Avril 1897
un beau magasin avec vastes dépendances. Prix modéré. Excellente situation au centre des affaires. 1927-3

Progrès 93 a, premier étage, trois pièces, et dépendances. Prix, 480 fr.

A louer

pour le 23 Avril prochain, à la rue Daniel-Jean Richard 11, un **PIGNON** de deux chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser, pour les conditions, au Bureau de la Brasserie MULLER frères. 2867-2

FIN DE SAISON
Tous les **CHAPEAUX** les encore en magasin seront vendus avec un fort rabais. 1437-294

Pour Soirées

Fleurs — Parures
Gants — Eventails
Dentelles — Rubans
Cygne — Balayeuse
Châles — Echarpes

AU
BAZAR NEUCHÂTELOIS
Modes **CORSETS** Mercerie
Escompte 3 %

cette nouvelle, ils avaient voulu assister à cette cérémonie perdus derrière les rangs de la foule.

Oh ! le soleil, le grand air, les intempéries du dehors, les nuits passées à la belle étoile et les piqûres des moustiques et des taons les avaient bronzés à qui mieux mieux, à l'instar de Brien et même de Yambo, et ne laissaient plus leur teint trancher par une pâleur européenne au milieu des bronzes indigènes.

Néanmoins c'était imprudent. Mais la curiosité de Raoul et d'Henri était satisfaite. Ils étaient certains que les dispositions de lady Richemond n'avaient point changé. Elle était toujours la même créature, aussi hautaine, aussi haineuse. Sur son beau visage, ils avaient lu toutes les passions qui déchiraient son âme. Et maintenant ils se disaient que c'était cette femme qui était leur plus mortel, leur plus redoutable ennemi. Ils étaient convaincus, après avoir vu son entrée triomphale, que c'était elle qu'ils allaient avant peu trouver en travers de leur route.

Ils ne se trompaient pas.

Quant à Haïm, il était en proie à une colère froide, depuis la fuite de Yambo. Oh ! il ne s'était point laissé prendre un seul instant aux doléances et aux lamentations des fakirs, qui étaient convaincus que Yambo, frappé par l'esprit saint, était devenu fou, fou sacré, c'est à-dire tamoul, et que peut-être il avait, dans un accès d'hystérie morale, attenté à ses jours.

Derrière cette comédie du fanatisme, il avait deviné du premier coup d'œil la supercherie, il avait flairé la trahison.

Il n'avait point fait de bruit, point de fracas.

Une simple dépêche après le fugitif qu'il transformait en voleur pour les besoins de la circonstance, et c'était tout.

Cette dépêche, arrêtée à toutes les stations par le bon vouloir et l'aide de l'autorité anglaise, était expédiée la nuit même à toutes les pagodes.

Le personnel militant de tous les temples s'était immédiatement mis en mouvement.

Mais Salar, le fakir qui avait été si bien houspillé par Yves-Marie Brien et par ses amis, ne s'était pas dépêché de transmettre au maître le récit de son insuccès.

C'est ce qui explique comment, au moment où nous reprenons la partie active de notre récit, le gourou, à l'égard des fugitifs, se trouvait dans une ignorance complète.

Du reste, il n'était point inquiet.

Il l'avait dit à lady Richemond, ses précautions étaient bien prises.

Et pour commencer, sitôt le départ de Yambo bien et dûment constaté, il avait transporté Maya-Niama dans une autre pagode.

Où ? Là était la question et le gourou n'était point disposé à livrer son secret.

Yambo était bien certain que sitôt sa fuite, Haïm ne laisserait point la Perle Jaune à la même place.

Et c'est pour cela qu'il s'était faulilé dans le pagotin du jardin sacré. Mais il n'avait pas appris grand-chose. Il venait de le dire à Raoul. Maya-Niama était toujours saine et sauve, et le gourou s'était engagé à lui ménager une entrevue avec son ennemie mortelle, lady Richemond.

Quel était le plan des fugitifs ?

A vrai dire, ils n'en avaient point.

Tout ce que quatre hommes résolus peuvent tenter, en décuplant leurs forces, ils étaient décidés à le faire. Mais encore fallait-il une base d'opérations.

Maya-Niama était là tout auprès d'eux, et il leur était impossible de parvenir jusqu'à elle.

Il fallait fouiller un à un tous les temples de Patna même, tous ceux des environs, mais c'était long et dangereux. Ils pouvaient être pris, étranglés en un tour de main et sans bruit, et ce n'est certainement pas l'autorité anglaise qui eût protesté contre leur suppression.

Ils devaient arriver cependant à une lutte active.

Raoul se désespérait, il menaçait ses amis de sortir en plein jour, de tuer Haïm, de se faire prendre. Mille folies assiégeaient sans cesse son cerveau perdu.

Les choses en étaient là, lorsqu'un soir Yambo, qui s'était absenté dans la journée, rentra au gourbi le visage sombre.

— J'ai été suivi, dit-il à voix basse en se pressant auprès des trois amis. J'ai fait mille détours, j'ai eu beau croiser mes pistes, je suis sûr que l'on a relevé mes traces. Tenez, dit-il en prêtant l'oreille, je suis certain que l'on est de l'autre côté de la lagune. Ecoutez l'éléphant.

Fiferlin, effectivement, sous son hangar, se démenait et piétinait, donnant des marques non équivoques d'impatience.

Brien se glissa à plat ventre hors de la case et entra jusqu'au cou dans la vase du petit étang, se faulillant entre deux touffes de glaieuls.

Rien : un silence morne ; sur le sommet d'un haut bambou, un bouboul roucoulait son chant d'amour.

Fiferlin, cependant, continuait à grogner.

— C'est peut-être un caïman qui aura réussi à sortir du grand canal et à se jeter dans notre petite pièce d'eau, fit Henri.

Yambo secoua la tête.

— Il y a des gens d'Haïm, dit-il avec une conviction profonde.

— Si on lâchait Fiferlin, opina Yves.

— Non ! non ! s'écria Yambo, l'éléphant se lancera à corps perdu dans la vase, il poussera des mugissements, peut-être parviendra-t-il à saisir un des espions, mais ils peuvent être dix ; en tout cas, il ameuterait contre nous la population, donnerait l'éveil et dénoncerait notre retraite. Veillons, voilà tout ce que nous pouvons faire, et demain, si je ne me suis pas trompé, nous partirons et nous irons chercher une autre retraite. Aux alentours de Patna, il ne manque pas de temples abandonnés et déserts.

Fiferlin s'était calmé. Rien ne troublait le silence et la solitude de nos amis. Au bout d'une heure durant laquelle, à plat ventre, retenant leur respiration, relevant le moindre bruit, ils avaient prêté l'oreille, ce fut encore Yambo qui prit la parole.

— Il faut savoir à quoi s'en tenir, dit-il. Je suis sûr que l'on est venu nous espionner de l'autre côté de l'étang. Il faut savoir si réellement on connaît notre cachette. Si ce sont effectivement des hommes appartenant à Haïm, la route doit nous être coupée de tous côtés. Derrière notre case se trouve un bois impénétrable de banians. Il faut le traverser ce soir même. Et je saurai bien si la bande du gourou a établi un cordon de ce côté.

(A suivre.)

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

— DE —

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5⁰⁰; trois mois, fr. 3.

La Princesse Maya-Niama

PAR

GEORGES PRADEL

Il avait annoncé à ses aimables coreligionnaires qu'il sacrifiait le bras gauche, mais que, redoutant sa faiblesse en face des douleurs que cette constante torture allait lui faire subir, il voulait se prémunir contre sa lâcheté.

Et pour cela, il avait trouvé un moyen de venir en aide à l'ankylose.

Avec une pierre ponce, il mettait à nu une partie verticale de son torse et de sa hanche. Il en agissait ainsi à l'égard du bras.

Ces deux parties mises à vif étant rapprochées et juxtaposées, on maintenait le bras le long du corps au moyen de bandelettes et les chairs reprenaient, et le membre demeurait à poste fixe, et au bout de six mois, il serait complètement atrophié, condamné ainsi, par ce moyen mécanique, à une immobilité complète.

Ainsi fut exécuté, à la grande satisfaction d'Haïm et aux bruyantes acclamations des bonzes et des autres fakirs.

Ce n'était pas que la douleur fût au-delà des limites des forces humaines

La pierre ponce, en excoriant légèrement, ne causait même qu'une mince brûlure. Mais au bout de trois mois, l'ankylose commençait à se manifester, et c'est alors que Yambo subissait de réelles souffrances.

Les applaudissements les escomptaient.

Certes, si Haïm-Dourani avait su à quoi s'en tenir, s'il avait pu assister à la scène qui avait eu lieu la veille entre Maya-Niama et Yambo, il n'aurait été rien moins que touché de la nouvelle preuve de ferveur de ce dernier

Durant la nuit, tandis que la malheureuse Perle Jaune, étendue dans son hamac, cherchait vainement le sommeil pour oublier, du moins pendant quelques heures, son désespoir et ses angoisses, elle n'avait pu réprimer un mouvement d'effroi.

Elle n'était point la proie d'un rêve.

A son oreille, elle venait d'entendre le bruit d'une respiration.

En même temps, dans la demi-obscurité des velakous

ou lampes sacrées, elle apercevait une masse noire qui était parvenue, sans éveiller l'attention des esclaves et des bayadères de veille, jusqu'à sa couche.

C'était Yambo !

Elle eut un mouvement de répulsion, cette fois.

Yambo n'était plus en danger de mort. En lui, elle ne voyait plus que le traître, que l'instrument de son malheur.

Aussi, dressée sur son séant, elle allait lui dire :

— Retire-toi, Yambo ! Ne peux-tu respecter mon repos, et faut-il donc que même durant mes heures de sommeil je sois en butte à la surveillance des espions d'Haïm ? — lorsque Yambo mit un doigt sur ses lèvres, en lui disant en français :

— Par pitié, maîtresse, écoutez Yambo ! Voici assez longtemps qu'il souffre, qu'il se reproche tout le mal qu'il vous a fait. Aujourd'hui seulement, il a conscience de la perfidie honteuse de sa conduite. Et il voudrait la racheter au prix de son sang.

La tête penchée, elle écoutait les paroles murmurées d'une voix tremblante à son oreille.

Était-ce la Providence qui envoyait cet homme à son aide ?

Au moment où Haïm se croyait assuré de l'avoir à jamais rayée du nombre des vivants, le traître qui avait aidé à la livrer avait-il honte de son œuvre ? Le remords le mettait-il à sa merci ?

Oui, mais à côté de cette espérance, le doute, le doute cruel ! .. N'était-ce pas une nouvelle trahison ? N'allait-elle pas se confier à un misérable qui irait aussitôt tout conter à Haïm ?

Non. Une voix secrète lui disait qu'il était cette fois sincère, que le remords l'avait réellement touché. Non, cet homme, abandonné de tous, reroussé du pied comme un être perdu qui n'avait plus que quelques minutes à vivre, cet homme qu'elle avait, au péril de ses jours, arraché à la mort, cet homme ne pouvait la livrer.

Il comprenait le combat qui se livrait au fond de son cœur, car saisissant un poignard qui était attaché à sa ceinture :

— Maîtresse ! vous ne me croyez point et je le mérite. Je ne vous en veux pas de votre méfiance. Mais Yambo est à vous désormais. Tuez-le, prenez sa vie et il ne poussera pas un cri, il n'aura même pas un reproche. Vous détournez les yeux, vous vous taisez, maîtresse !... Voulez-vous donc que Yambo se tue lui-même ?

Et en disant ces mots il dirigeait la pointe du poignard contre sa poitrine.

Maya-Niama avait arrêté son bras au moment où il allait se frapper.

— Je ne veux pas ta mort, dit-elle, bien que tu m'aies condamnée à un supplice mille fois plus cruel; je consens à t'écouter. Parle. Que veux tu ?

— Vous sauver, maîtresse ! Racheter votre bonheur au prix de mon sang, je vous l'ai dit. Le jour où, mourant, les yeux déjà de l'autre côté de la vie, j'ai entendu Haïm m'appeler chien, tandis qu'il me traitait comme une bête immonde en me poussant du pied, sans rien tenter pour me sauver, j'ai compris et ma folie et celle de ce monstre ! Et lorsque vous avez consenti à approcher vos lèvres divines, maîtresse, du visage de celui qui vous avait trahie, il m'a semblé que vous me pardonniez, que vous m'accordiez le baiser de paix. Ce jour-là, oh ! maîtresse bien-aimée, j'ai fait le serment de racheter mes fautes. Je le veux, j'y parviendrai, ou alors, maîtresse, écoutez-moi bien, je me réfugierai dans la mort

Elle le regarda longuement dans les yeux, puis, prenant une résolution soudaine :

— Je te crois, Yambo. Je te pardonne. J'ai foi en toi. Parle : que comptes-tu faire ?

— Je viens de jouer pendant plusieurs jours une comédie longtemps rêvée, pour endormir les soupçons d'Haïm. Ils s'étaient éveillés dans son esprit. Aujourd'hui, il est convaincu que je veux être fakir. Demain, je me fixerai le bras gauche le long du corps et on l'assujétira avec des bandelettes sacrées. Et ce n'est pas pour eux que je le fais, maîtresse ! Je ne crois plus à Haïm, il se jouait de moi. Il me promettait le paradis d'Indra et, au moment de mourir, il me poussait du pied et me faisait jeter à la voirie. Et mon âme errante, malheureuse à jamais, demeurerait éternellement sans sépulture. C'est le sort que me réservait Haïm.

— Eh bien ? demanda-t-elle.

— Maîtresse, votre mari doit être à votre recherche. Je veux le trouver, lui dire que vos jours n'ont rien à craindre. Je veux le trouver, le ramener à vous et l'aider à vous sauver. Sous ce bras qui va être condamné à l'immobilité pendant bien des mois peut-être, alors que les chairs auront repris, sous ce bras, sous l'épaule, je porterai dans un sachet de cuir une lettre de vous. Et, ou je serai mort, ou il aura de vos nouvelles.

Une feuille de parchemin, arrachée à l'un des palimpsestes de la pagode, un sachet de peau d'iguane, et Yambo, avant de se mettre les chairs à vif, dissimulait sous son bras la précieuse missive.

— Le tout, c'est de gagner le territoire français ; là, les fakirs d'Haïm perdront forcément mes traces. Alors je pourrai chercher, je pourrai trouver M. de Blignac.

La lettre ne contenait que ces quelques lignes :

< Raoul,

> Je ne pense qu'à toi, mon cher bien-aimé. Je ne vis que pour toi. Je t'attends à toute heure, et je n'ai pas perdu l'espérance. Aie foi dans Yambo. Il rachète le mal qu'il nous a fait. Je t'aime.

> MAYA-NIAMA. >

Une nouvelle vie avait commencé pour Raoul lorsque Yambo lui avait remis le précieux sachet entre les mains

Oh ! pour en arriver là, il avait fallu faire subir à ce dernier une opération cruelle. Au moyen d'un rasoir, on avait décollé les chairs qui avaient repris, en lui rendant l'usage du bras condamné.

Il l'avait supportée sans prononcer une parole, sans proférer une plainte.

Et pour son courage, son stoïcisme, il avait eu l'admiration de Brien.

— Faut tout de même qu'il ait les nerfs solidement amarrés, ce paroissien-là, avait dit le vieux matelot, car j'en connais et des plus solides, qui auraient tout de même tourné de l'œil si on leur avait découpé le beefsteak.

VI

De cette opération, Yambo avait failli mourir.

Ce décollement du bras avait produit avant tout une plaie affreuse ; la blessure s'était envenimée par suite des fatigues épouvantables que les fugitifs avaient à supporter, et aussi de l'horrible chaleur.

Ils ne voyageaient que durant la nuit ; le jour ils s'arrêtaient au milieu des bois, dormant sous la garde de l'éléphant. Yambo se traînait jusqu'à un village et achetait quelques maigres provisions. Mais, un jour, la fièvre de Yambo fut tellement forte qu'il ne put même plus marcher. Ce jour-là les trois amis jeûnèrent. Ils avaient établi leur campement auprès d'une source ; ils ne mangèrent que quelques figues d'eau amères et dures qui ne réussirent même pas à tromper leur faim.

Fort heureusement, la fièvre de Yambo le quitta. La pluie se cicatrissa, grâce à une médication toute spéciale de Brien, qui saupoudrait les chairs de Yambo de cendres chaudes.

Il fallait un courage héroïque pour supporter chaque jour cette cautérisation. Mais le blessé voulait vivre, vivre pour racheter son passé.

Dès l'instant où ses yeux dessillés lui avaient permis de voir l'instrument que le farouche gourou avait fait de lui, il avait eu horreur de sa personnalité et maintenant c'était l'être le plus dévoué, le plus fidèle.

Une sorte de Brien, pour tout dire.

Ce dernier en convenait lui-même.

— Il ne vaut pas mieux que moi, ce caïman-là, et encore nous ne différons guère par la couleur de la peau. Car je suis aussi citronné que lui, ou il ne s'en manque que tout juste.

Brien se multipliait ; c'était inouï ce que ce corps pouvait fournir de force et supporter de fatigue. Il était tour à tour maître coq et valet de chambre, infirmier et homme de veille.

— J'aurai fait de tous les métiers, disait-il avec son large sourire, car pas un instant il n'était abandonné par sa bonne humeur inaltérable ; j'aurai fait de tous les métiers, mais celui qui m'aurait dit comme ça que j'étais destiné à devenir cornac, comme qui dirait montreur de bêtes, c'est à *qui-là*, par exemple, que j'aurais dit : < T'es-tu menteur ! >

Effectivement, Yves-Marie Brien était devenu cornac.

Lorsque Yambo était devenu malade, à la suite de l'opération, il avait bien fallu que quelqu'un se chargeât de l'éléphant, et ce quelqu'un avait été naturellement Brien.

Tout d'abord, Brien avait baptisé le colosse à sa façon.

Et de par la loi des extrêmes, il l'avait appelé Fiferlin.

Un fiferlin est ce qu'il y a de plus petit pour un matelot.

Un fiferlin, c'est la dix-millionième partie du quart du méridien d'un fil de carret fendu en quatre !

Va donc pour Fiferlin. Ce mot étrange qui sonnait

dans la bouche de Brien comme un cuivre, avait frappé agréablement l'oreille du colosse, et en très peu de jours il s'était habitué à son nom. Il y répondait par un petit grognement joyeux.

Et Brien et lui étaient devenus les meilleurs amis du monde.

La bête comprenait maintenant toutes les intonations de l'homme et ce dernier faisait de la première tout ce qu'il voulait.

Mais aussi, il en avait soin ! Il le comblait de friandises, de mélasse, de sucre, de miel, allait la nuit, pendant les haltes, couper des paquets de tiges douces dans les champs de cannes.

Et comme Yves-Marie prévoyait l'avenir, il se retournait parfois sur le cou du colosse et disait à son capitaine :

— Voyez-vous, mon ieur Raoul, dans tout ça, il y a quelque chose qui me chiffonne, c'est que quand nous aurons retrouvé Madame, je ne sais pas ce que nous pourrions faire de ce *bestiaux*-là. Car enfin, ce serait gênant tout de même en France, rapport au volume.

Car dans toutes les phrases de Brien, il faut constater ce mot qui revenait sans cesse :

— Quand nous aurons retrouvé madame...

Lui non plus, l'espérance ne l'abandonnait pas un seul instant. Il était certain de délivrer sa bien-aimée maîtresse, avec l'aide de M. d'Alreimpe et du vieux citron, sans oublier aucunement Fiferlin.

Henri, aussi, donnait le spectacle d'une sérénité, d'une fermeté touchante.

Jamais un regret. Haut et fort, telle était la devise des Alreimpe, et il ne mentait point à sa devise.

A Chandernagor, M. d'Alreimpe, le père d'Henri, n'avait rien fait pour détourner son fils de son projet bien arrêté.

Il lui avait ouvert le plus illimité des crédits ; l'excellent homme eût donné sans sourciller toute sa fortune pour retrouver sa seconde fille. En dehors des sacrifices d'argent, il ne pouvait rien faire, il avait les mains liées.

Un négociant français n'avait rien à attendre du secours de l'Angleterre.

Il était, au contraire, obligé à une extrême réserve. Toute tentative, toute démarche en faveur de la pauvre créature n'eût abouti qu'à un résultat diamétralement opposé. Sa captivité fût devenue plus étroite encore ; on eût redoublé de surveillance. Peut-être l'eût-on envoyée au pied de l'Himalaya, tout au fond du Népaül, qui sait, plus loin encore.

— Mon père, lui avait dit Henri, ne bougez point, ne faites rien. De l'argent, et c'est tout. L'âme du complot est, pour moi, lady Richemond elle-même. Vous iriez vous heurter non pas seulement à un entêté, mais encore à une cruauté de parti pris, cruauté invincible, car elle repose sur l'amour-propre blessé d'une femme. Une seule arme est à notre portée, la ruse. Appuyons-la sur beaucoup d'or, car tout est à acheter dans l'Inde, et à la grâce de Dieu ! Si j'avais besoin de votre présence à Patna, je vous enverrais soit un télégramme, soit une lettre, soit même un porteur sûr, suivant les circonstances.

Henri avait embrassé sa mère et sa sœur et était parti sans détourner la tête.

Lui et ses compagnons étaient parvenus à Patna au prix de mille dangers et d'insurmontables fatigues.

Patna, nous l'avons dit, s'étend sur un parcours de plus de douze kilomètres.

La ville est coupée de lagunes, d'étangs, de canaux qui enlacent toute l'ancienne cité dans un dédale inextricable.

Yambo, après avoir reçu le précieux message de Maya-Niama, était demeuré durant quelques jours à la pagode, donnant les marques les plus éclatantes d'une ferveur de véritable illuminé.

Puis, un beau jour, il avait disparu.

C'était, on s'en souvient, au moment où Haïm-Dourani offrait une partie de chasse à son ami Valérian Thurner, que Yambo s'échappait de la pagode. Il avait laissé à Patna, provenant d'un frère mort quelque temps auparavant, un petit héritage, un gourbi et un hangar. Le tout très misérable. Une case de pauvres cultivateurs. Mais c'est chez eux qu'il avait mis en dépôt sa malle, ses habits européens, toutes choses auxquelles il tenait jusqu'à un certain point encore, la règle des pagodes interdisant aux serviteurs du culte de posséder quoi que ce soit dans l'intérieur du temple.

Son premier soin avait été de venir prendre terre dans ce réduit abandonné et oublié, connu de lui seul.

Et pour commencer, il avait endossé l'habit noir du maître d'hôtel et le casque de moëlle d'aloës, coiffure obligée de tout Européen.

Cela fait, il s'était mis à suivre la route qui devait le rapprocher le plus possible du territoire français.

Surpris par la troupe des rabatteurs et des chasseurs d'Haïm-Dourani, il s'était réfugié dans les branches du banian qui abritait le campement.

On sait le reste.

Aussi, lorsque après des péripéties sans nombre ils étaient parvenus à Patna, c'est cet héritage, ce gourbi oublié au fond de cette petite lagune, dans un des faubourgs de Patna, qui avait servi d'asile impénétrable à notre petite troupe qui en avait pris possession, la nuit, sur le dos de l'incomparable Fiferlin.

A coup sûr, Haïm-Dourani ignorait leur présence à Patna.

Restait à savoir si la petite troupe pourrait déjouer longtemps la surveillance de la police du terrible gourou.

Yambo savait que partout elle avait les ramifications les plus profondes et les plus redoutables. Mais Yambo lui-même était un adversaire avec lequel il fallait compter. Nombre des secrets d'Haïm étaient connus de lui, et dans nombre de circonstances il pouvait contrecarrer les projets du bonze. C'est ainsi qu'il connaissait les retraites profondes et secrètes du palais du gouverneur de Patna, et les réduits et les trucs du petit temple sacré qui avait servi plus d'une fois déjà, lui présent, à des incantations et à des cérémonies fantastiques.

Le gourou ne s'en méfiait point pour l'instant, et nous avons vu comment il avait été espionné par son ex-fakir qui avait su employer les mêmes moyens et les mêmes ficelles que son ancien maître.

Car, on le sait, les yeux perçants de lady Richemond n'avaient pas commis d'erreur.

Les regards d'une femme qui aime ne sauraient se tromper. Dans la foule, sous un vêtement grossier, elle avait reconnu Raoul de Blignac.

Prévenus de l'arrivée du nouveau gouverneur et de sa femme par Yambo, qui la veille leur avait apporté

Rabais extraordinaires LIQUIDATIONS

Pour diminuer la trop grande importance de ma Maison de Blanc que j'ai cédée, pour une époque prochaine à mes employés, Mmes HUGUENIN et JATON, je vends (sans changements à mes prix bien connus de mes honorés clients) toutes mes marchandises avec rabais extraordinaires. 2211-3

EN LIQUIDATION: Corsets, Cravates, Gants tissés, Sous-vêtements, Jupons divers, etc.

Comme titre, succès oblige. Ma Maison ne s'est jamais donné le titre de: **CHEMISIERE pour HOMMES**. Pourtant, ayant toujours répondu aux demandes des épouses de mameaux, des sœurs expérimentées, qui connaissent ses produits, elle est reconnue depuis longtemps, outre ses autres spécialités, comme:

CHEMISIERE SUR MESURE pour hommes et jeunes gens: très goûtée et appréciée pour les bonnes qualités de ses toiles, sa confection soignée et pour ses prix très avantageux.

Mesdames Messieurs! Venez et vous vous convaincrez!

Les intérêts de nos clients sont aussi les nôtres



Magasin à remettre!

Mlle P. SERMET

offre à remettre de suite son commerce de Lingerie, Mercerie, Bonneterie, Corsets, etc. — Excellente situation au centre de la localité. Bonne clientèle assurée.

(n-423 c) 2507-3

GRANDE Salle de la Croix-Bleue

Rue du Progrès 48.

Lundi 22 Février 1897, à 8 h. du soir

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL

donné par la

Société des Bons-Templiers

Loge l'Avenir n° 12.

PROGRAMME

- PREMIÈRE PARTIE
1. Pas redoublé (Fanfare.)
 2. Romance (M. C. S.)
 3. Les deux moineaux, saynète (Temple de la Jeunesse.) 2518-3
 4. Mignonne, ouverture (Fanfare.)
- DEUXIÈME PARTIE
5. Flots du Danube, valse (Fanfare.)
 6. Le bonnet de coton, comédie en un acte.
 7. Sainte Patrie, duo (MM. C. S. et J. G.)
- TROISIÈME PARTIE
8. Fanfare.
 9. L'automate, comédie en un acte.
 10. Les dragons de Villars, duo (M. et M^{me} C. S.)
 11. Tableaux vivants (Temple de la Jeunesse)
 12. Fanfare.

On peut se procurer des billets à l'avance au local des Bons-Templiers, rue de la Demoiselle 14A, au Café de Tempérance, rue de la Demoiselle 4, au kiosque, Place de l'Hôtel-de-Ville et le soir du Concert, à la porte.

Prix de la carte d'entrée: 50 c.

Repassseuse en linge. Une jeune fille de toute confiance, demande une place comme repasseuse ou jeune ouvrière; certificats à disposition. — S'adr. rue de la Serre 2, chez M. L.-T. Tüller. 2536-3

Jeune homme

On cherche pour une honorable famille du canton de Thurgovie un jeune homme robuste et honnête désireux d'apprendre l'allemand et qui pourrait un peu s'occuper des travaux de la campagne. Entrée de suite. — Offres, par écrit, à M. Albert Baumann, chez M. Blanc, rue du Puits 18. 25-8-3

Fabrication de VIS pour Montres en tous genres

Vente au détail de tous les genres de VIS pour Montres et Lunettes. Spécialité de Vis chaton, Vis de secrets, Tiges d'ancre, etc.

Poussettes et Vis à portée pour embouteurs. — Se recommande vivement à ses amis et au public en général. S'adresser à M. P.-Alcide PELLATON, fabricant, rue de la Demoiselle 94. 1743

Etude J. CUCHE, D^r en droit

26, Rue Léopold Robert 26.

A louer pour tout de suite, un magasin situé rue du Parc 88. Prix 300 fr. 1740-0

A louer pour St-Georges 1897, un magasin situé rue des Terreaux 2. Prix 430 fr. 1741

A louer pour St-Georges 1897, un beau logement de 3 pièces, cuisine et dépendances, au 1er étage de l'immeuble rue de la Place d'Armes 15A. Prix 630 fr. 1742

GUILLOCHEUR. Un bon guillocheur sur argent et un graveur peuvent entrer de suite dans un atelier de la localité. 2530-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

Commissionnaire. On demande une jeune fille pour faire des commissions entre les heures d'école. S'adresser rue Léopold-Robert 30, au 2me étage. 2490-3

Apprenti. monteur, ayant déjà travaillé; rétribution immédiate. 2494-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande de suite une servante de toute confiance, dans un ménage sans enfants. 2511-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Assujettie. Mme Perusset Pahud, couturière, à Ste Croix, demande de suite une bonne assujettie. 2522-2

Commissionnaire. On demande de suite une jeune fille ou un jeune garçon libéré des écoles pour faire les commissions. 2516-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprenti. On demande de suite un jeune homme, âgé de 13 à 14 ans comme apprenti émailleur; il sera logé et nourri. — S'adresser rue de la Demoiselle 43 (H 425 c) 2532-3

Commissionnaire. On demande une jeune fille, libérée des écoles, pour faire les commissions. — S'adresser au posage de verres de montres, rue Léopold-Robert 40. 2531-3

Commissionnaire. On demande une jeune fille ou un jeune garçon pour faire des commissions entre ses heures d'école. 2519-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteurs. On demande pour entrer de suite quelques bons remonteurs pour petites pièces cylindre, genre bon courant. — S'adr. au comptoir, rue du Progrès 57. 2479-5

Empierrages. Un comptoir de la localité avait chaque semaine quelques cartons à sortir à un bon empierré fidèle. 289-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Doreuses. On demande de suite une bonne ouvrière, ainsi qu'une apprentie. — S'adresser rue du Progrès 19, au 2me étage. H 413 c 2433-2

Graveur. On demande de suite un bon graveur d'ornements, ainsi qu'un guillocheur. — S'adresser chez M. Adolphe Guggisberg, St-Imier. 2383-2

Secrets. On demande de suite un bon faiseur de secrets américains. — S'adresser à la fabrique Vve Ch.-L. Schmid et Cie. 2385-2

Graveur. On demande un ouvrier graveur d'ornements (bon finisseur) — S'adr. à l'atelier H.-A. Châtillon, rue du Parc 66. 2375-2

Acheveur-Décoteur est demandé de suite au comptoir Schorpp et Vaucher, rue Léopold-Robert 8. 2369-2

Graveur. On demande de suite un bon graveur d'ornements. 2404-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. On demande un ouvrier graveur d'ornements pour or. — S'adresser rue du Parc 69, au 1er étage, à droite. 2406-2

Graveurs. On demande un très bon finisseur, ainsi qu'un pour le mille-feuille. — S'adresser rue de la Paix 5. 2405-2

Monteur de boîtes or. On demande de suite un bon tourneur pour petites boîtes et grands guichets. 2407-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Polissages. On offre des polissages de boîtes argent soignées à faire à domicile. 2417-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprenti. Une maison d'horlogerie de la localité demande comme apprenti commis un jeune homme sérieux et intelligent. Entrée au commencement de mars prochain. Place d'avenir. — S'adresser les offres sous K. V. 2382, au bureau de l'IMPARTIAL. 2382-2

Cuisinière. Dans un petit ménage sans enfants, on demande une bonne cuisinière pour les premiers jours de mars. 2402-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande une jeune fille honnête pour s'aider au ménage et aimer les enfants. — S'adresser, le matin, chez Mme Binetti, rue de la Ronde 6. 2363-2

Commissionnaire. On demande dans un comptoir une jeune fille pour faire les commissions. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2358-2

Servante. On demande pour le 15 Mars une bonne servante sachant faire la cuisine. Bons gages. — S'adr. rue de la Paix 35, au 2me étage (H 391 c) 2379-2

Jeune fille. On demande une jeune fille de 14 à 15 ans, libérée des écoles, pour lui apprendre une partie de l'horlogerie; elle serait entièrement chez ses patrons. — S'adr. rue du Progrès 105, au 1er étage, à gauche. 2376-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour aider au ménage et garder les enfants. — S'adresser rue des Granges 14, au 1er étage, à droite. 2415-2

Commissionnaire. M.M. Schlesinger et Franck demandent de suite une jeune fille comme commissionnaire. 2412-2

Servante. On demande pour entrer de suite une bonne fille pouvant s'aider à tous les travaux de ménage. — S'adresser à Mme Bolliger, rue du Progrès 1. 2403-2

Apprentie. On demande pour tout de suite une apprentie tailleuse. — S'adr. à Mme Elise HOFER, rue de la Paix 61, au rez-de-chaussée. 2373-1

Appartement. A louer pour St-Georges 1897 un appartement, au premier étage d'une maison très bien située entre la Place du Marché et la rue Léopold-Robert. Il se compose de quatre pièces dont trois très grandes à deux fenêtres, d'une cuisine et d'un local à deux fenêtres, qui peut être employé à divers usages. Prix modéré. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2498-6

Appartement. Pour cas imprévu, à remettre pour St-Georges 1897, un appartement de 4 pièces et alcôve, situé au soleil et au 1er étage. Prix 550 fr., eau comprise. — S'adresser chez M. F. Eckert, rue du Rocher 2. 2520-6

Chambre. A louer pour le 1er mai, une grande chambre à 3 fenêtres, indépendante, pouvant servir de bureau ou atelier. — S'adresser chez M. F. Eckert, rue du Rocher 2. 2521-6

A louer de suite une chambre non meublée, au soleil, rue du Puits 15.

Pour St-Martin 1897 ou plus tôt si on le désire, le magasin à l'usage de boucherie avec un logement de 4 pièces, situé rue du Premier-Mars 15. — S'adresser Comptoir Ducommun-Roulet, rue Léopold-Robert 32, de 2 à 7 h. du soir. 1085-6

Appartement. 1897, à des personnes d'ordre, un beau logement de 2 chambres, alcôve et dépendances, bien exposé au soleil. — S'adresser rue du Doubs 113, au 1er étage. 2397-2

Bureau de deux pièces, occupé jusqu'ici par un posage de glaces, situation centrale, à remettre pour St-Georges 1897. — S'adresser au Comptoir Mosimann & Cie, rue Léopold-Robert 45. 2365-2

Chambre. On offre à louer et à la pension, à deux Messieurs. — S'adresser rue de la Demoiselle 33, au 1er étage, à gauche. 2372-2

A la même adresse, on prendrait encore quelques pensionnaires.

Chambre. A louer une chambre meublée, indépendante et au soleil levant, à des personnes de toute moralité. — S'adresser rue de Bel-Air 8A, au rez-de-chaussée à gauche. 2396-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, au soleil et indépendante, sit. ce au centre du village. 2394-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sous-sol d'une chambre et cuisine, au soleil, est à louer de suite. Prix 20 fr. par mois. — S'adresser à M. Guyot, garant, rue du Parc 76. 2246-1

Chambre. A louer une chambre meublée, à un ou deux garçons de bonne conduite. — S'adresser rue du Collège 10, au rez-de-chaussée. 2238-1

Chambre. A louer une chambre meublée à un monsieur de moralité. — S'adresser, après 7 h. du soir, rue de la Demoiselle 143, au 2me étage, à gauche. 2228-1

Chambre. A louer une chambre meublée, indépendante et au soleil, à un ou deux messieurs de moralité; si on le désire on donnerait la pension. — S'adresser rue du Progrès 119 a, au rez-de-chaussée. 2276-1

Un jeune ménage sans enfant et solvable demande à louer de suite une chambre meublée, avec part à la cuisine. 2504-3
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer aux environs de la Chaux-de-Fonds un petit appartement avec cuisine, dans une situation agréable pour séjour. — S'adresser, sous chiffres B. B. 2403, au bureau de l'IMPARTIAL. 2403-2

On demande à louer pour le 15 mars au soleil et convenablement meublée, dans une maison d'ordre, pour un jeune homme travaillant d'hor. — Adr. les offres sous J. P. 2259, au bureau de l'IMPARTIAL. 2259-1

On demande à acheter un petit char si possible à pont. — S'adresser rue de la Demoiselle 2, au 1er étage, à gauche. 2524-3

On demande à acheter un bon TOUR à polir les boîtes, avec fraises bien assorties. — Adr. les offres de suite, sous chiffres A. G., 2399, au bureau de l'IMPARTIAL. 2399-2

300 cartons d'établissement sont demandés à acheter. Adresser les offres avec prix sous S. K. O. 2262, au bureau de l'IMPARTIAL. 2262-1

A vendre. Quittant prochainement la localité, j'offre à vendre quelques lampes à gaz, ainsi qu'une baignoire, un chauffe-bains et quelques draperies. — S'adresser à M. Salomon Wolpi, rue du Marché 2. 2502-3

A vendre un bon tour aux débris. — S'adr. rue du Manège 17, au 1er étage, à droite. 2497-3

A vendre des lits, tables de nuit carrées, garde robes et de beaux petits lits d'enfants; le tout entièrement neuf et à un prix modéré. — S'adresser rue de l'Industrie 26, au rez-de-chaussée, à droite.

A la même adresse, une chambre non meublée est à louer de suite. 2535-3

A vendre 1 buffet à 2 portes, 1 table ronde, 6 chaises en jonc, une table carrée, lit en fer, une petite coiffeuse, des glaces et des tableaux. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 21, au 2me étage. 2395-2

A vendre un beau et grand tapis en linoléum et différentes autres choses, le tout en bon état. — S'adresser Boulevard de la Gare 1n, au 1er étage. 2364-2

A vendre une machine à régler (Système Grosjean-Redard) en très bon état. 2374-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre une armoire à glace et un lavabo en bon état; prix très bas. — S'adresser rue de la Demoiselle 94, au 2me étage, à droite. 2371-2

A vendre faute d'aplois, une presse à copier, deux vitrines pour banque, une pour paroi, plus un escalier de magasin; ces objets sont bien conservés. Prix avantageux. — S'adresser au magasin Cours Montandon, rue de la Demoiselle 37. 2368-2

A vendre à bas prix, plusieurs potagers complets n° 11, usagés mais en bon état; plus un potager français. — S'adresser rue de l'Industrie 34, au rez de chaussée.

A la même adresse, à vendre 200 bouteilles vides. 2393-2

A vendre un burin-fixe à engrenage en bon état, un fusil de chasse, un bidon à lait contenant 25 litres (dernier modèle), trois belles paires canaris avec cages. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2416-2

A vendre pour cause de décès, l'outillage complet d'un démonteur et remonteur, avec burin-fixe à engrenage. — S'adresser rue du Premier-Mars 6, au 2me étage, à gauche

A la même adresse, une journalière demande des journées pour laver, écurer, faire des ménages ou remplacer des servantes 2413-2

A vendre à bon marché, un tour aux débris lapidaire, un outil à régler (Gabus). — S'adr. rue du Soleil 5, au rez de chaussée, à gauche.

A la même adresse, on achèterait une fournaise ou ventilateur pour mouleur de boîtes. 2410-2

A vendre à bas prix, une machine à coudre. — S'adresser à Mme Schür, rue de l'Industrie 26. 2360-2

A vendre un tour à guillocher ligne droite et pantographe. — S'adresser rue du Marais 15, au 2me étage, LE LOCLE. 16497-15*

A vendre pour cause de départ, un petit potager à 2 trous, bien conservé. — S'adresser rue de la Paix 17. 2279-1

A vendre des beaux lits neufs, complets ou séparément, à une ou deux places, tables rondes, ovales (massives), de nuit avec dessus marbre, tables carrées, canapés à coussins (divans et parisiens), belles chaises, bons potagers n° 11 et 12, établi avec tiroir (2 fr. 50). — S'adr. chez M. F. Rubin, rue des Fleurs 2. 2264-1

A vendre un potager à deux trous, bien conservé. — S'adresser rue du Grenier 2, au 4me étage. 2272-1

A vendre à très bas prix et en bon état un potager n° 12, tous les accessoires, avec barre (48 fr.), un BILLARD en très bon état, à moitié prix de sa valeur, plusieurs beaux lits neufs et usagés, canapés neufs, depuis 40 fr., tables rondes, ovales, carrées, coulisées (noyer), 4 allonges et 6 pieds (55 fr.), plusieurs régulateurs, depuis 15 à 60 fr., une poussette, grande et petite baignoires, tables de nuit, depuis 6 fr., une lampe à suspension (13 fr.), 6 chaises rembourrées et fauteuil (70 fr.). On prend des montres en échange. — S'adresser à Mme MOCH, rue Jaquet Droz 13. 2190

A vendre deux jolis secrétaires, une jolie armoire à glace, lits complets, tables à ouvrage, tables à coulisées, chaises. — S'adresser chez M. F. Kramer, ébéniste, rue de la Serre 71. 2179

A vendre pour cause de départ un potager n° 12, peu usagé. — S'adresser chez Mme Victor Beuret, rue du Progrès 57. 2152

Grand potager pour pension est à vendre à très bas prix. — S'adresser à Mme Rudolf, hôtel des Arts, rue D. JeanRichard 29. 2160

A vendre à bas prix un laminoir à cornes, presque neuf. — S'adresser rue de la Serre 35 A, au premier étage. 2204

A vendre d'occasion et à très bas prix un établi portatif, 2 layettes en noyer, une machine à arrondir, plusieurs burins fixes, un tour à polir, un tour aux débris, un tour de pierriste, tour à pivoter, tour de mouleur de boîtes, jeux de grandeurs avec emboutissoirs et beaucoup d'outils; plusieurs potagers. — S'adr. rue de la Cure 7, au 1er étage. 1987

Occasion A vendre une jolie poussette-calèche en bon état et à un prix très bas. — S'adresser rue Léopold Robert 25 a, au 3me étage, à gauche. 2104

A vendre une bonne et belle jument, âgée de 6 ans. — S'adresser rue Léopold Robert 74, au rez-de-chaussée. 2118

Perdu depuis la rue de la Serre jusqu'à la Gare, une montre argent portant le nom de « Louise-Emma Tissot ». — Prière de la rapporter, contre récompense, rue de la Serre 101, au rez de-chaussée, à gauche. 2495-3

Perdu une boîte d'AGIERS, n° 14,395. — Prière de la rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 2523-3

Perdu une MONTRE en métal, avec chaîne, fond gravé, sujet: cheval au galop. — La rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 2460-2

Trouvé une couverture de cheval. — La réclamer, aux conditions d'usage, au Bureau de l'IMPARTIAL. 2493-3

Avis officiels DE LA Commune de la CHAUX-DE-FONDS Votation populaire au sujet de la Banque d'Etat du 28 Février 1897.

Les électeurs suisses de la circonscription communale de la Chaux-de-Fonds, sont prévenus qu'à teneur des articles 13, 14 et 15 de la Loi sur les élections et votations, les registres civiques sont à leur disposition pour être consultés au Bureau communal, salle n° 2, dès aujourd'hui au samedi 27 février 1897, à 5 heures du soir.

Mise à ban Les héritiers de feu ULYSSE ROBERT-TISSOT préviennent les personnes qui utilisent le chemin établi sur leur propriété Boulevard de la Capitaine 16, et qui relie la route de la Charrière à la nouvelle route du Doubs, que ce passage n'est absolument pas un chemin public.

Société Immobilière DE LA CHAUX-DE-FONDS Paiement du Dividende Le dividende pour l'année 1896 a été fixé par l'Assemblée générale à 10 fr. par action.

Horlogerie A remettre à Genève, un joli petit magasin d'horlogerie, situé au centre de la ville; petit loyer. Reprise en montres et agencement, de 1000 à 1500 fr.

Termineur. Un bon termineur est demandé pour petites pièces cylindre soignées. On fournirait les boîtes et les mouvements.

AUX PIERRISTES! Je me recommande à MM. les pierristes pour les percages et vérifiages de pierres fines en tous genres. Travail prompt et soigné.

Mouvements. A vendre des mouvements 12 à 20 lig. ancre et cylindre, échappements faits et non faits, remontoirs et à clef. On serait preneur de montres en échange.

Fabrique de Cadrons ARGENT ET MÉTAL Marie Brunner Rue du Progrès 73 Cadrans à bosses en tous genres. Cadrans soignés et ordinaires.

Représentant On demande un représentant bien introduit dans la fabrique pour prendre la représentation des COURROIES en cuir.

Appartement à louer Un appartement de 3 pièces et dépendances, exposé au soleil, 3me étage, dans une maison d'ordre, rue Léopold-Robert, près de la Place de l'Hôtel-de-Ville.

JOLI CADEAU A vendre d'occasion une PETITE MACHINE à VAPEUR complètement neuve. Prix exceptionnel. Photographies de la machine à disposition.

Une ascension A LA JUNGFRAU Séance de PROJECTIONS, 100 clichés faisant passer devant les yeux des spectateurs tous les admirables sites entre Brigue et Grindelwald, en passant par le sommet de la Jungfrau.

Salle de la Croix-Bleue Vendredi 19 Février à 8 1/2 h. du soir par M. HOTZ, photographe, à St-Maurice. Prix d'entrée: 50 c.

THEATRE de la Chaux-de-Fonds Samedi 20 Février 1897 dès 8 heures du soir, GRAND BAL annuel de la Société Fédérale de Gymnastique ANCIENNE SECTION

Cercle Catholique Ouvrier 15, rue du Premier Mars 15. Bureaux 7 1/4 h. Rideau 7 3/4 h. Dimanche 21 Février 1897 Grande REPRESENTATION dramatique donnée par la Section Théâtrale „LA MUSE“

Restaurant de GIBRALTAR Dimanche 21 Février 1897 dès 3 h. après midi, GRANDE SOIRÉE OUVERTURE des Jeux de Boules

Magasins de Meubles E. COSANDIER Rue Fritz-Courvoisier 40. Fourniture de MOBILIERS COMPLETS Facilités de paiement

CONCOURS de travaux de Maçonnerie, Gypserie et Menuiserie, dans l'Hôtel de Commune des Geneveys-sur-Coffrane.

Volaille grasse jeune et tendre, engraisée au lait, de toute première fraîcheur, déplumée et proprement vidée; oies, canards ou poulardes, en colis de 5 k., à 7 fr. 25 franco contre remboursement.

Avis aux personnes dont la vue laisse à désirer! M. R.-A. Lüdy représentant de la MAISON D'OPTIQUE PERRET - PÉTER à Neuchâtel, reçoit

Mme M. Vaucher Rue du Parc 78A, au 1er étage BLANCHISSEUSE. Les per-

REMONTEURS Plusieurs remonteurs trouveraient de l'ouvrage suivi et lucratif au comptoir J. Cattin & Cie, à Soleure.

MOTEUR On demande à acheter d'occasion un moteur à naphte, de la force de deux chevaux.

Forge à louer pour le 23 avril 1897. Etablissement prospère; clientèle assurée.

Sol à bâtir à vendre avec sa mitoyenne; bel e position, tête de ligne dans un quartier populaire.

Hôtel du SOLEIL Gasthof zur „Sonne“ Donnerstag und Freitag Abends 8 Uhr CONCERT der Schweizer Jodler & Säger Siegenthaler (Berner-Tracht). 2476-1

Restaurant des Armes-Réunies (Salle du bas) Dimanche 21 Février 1897 à 8 h. du soir, CONCERT ET SOIRÉE FAMILIÈRE offerts par la Société de chant

SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE SECTION D'HOMMES Samedi 20 Février 1897 dès 8 heures, SOIRÉE FAMILIÈRE aux Armes-Réunies.

Magasins de Meubles E. COSANDIER Rue Fritz-Courvoisier 40. Fourniture de MOBILIERS COMPLETS Facilités de paiement

CONCOURS de travaux de Maçonnerie, Gypserie et Menuiserie, dans l'Hôtel de Commune des Geneveys-sur-Coffrane.

Volaille grasse jeune et tendre, engraisée au lait, de toute première fraîcheur, déplumée et proprement vidée; oies, canards ou poulardes, en colis de 5 k., à 7 fr. 25 franco contre remboursement.

Avis aux dames qui ont suivi le cours de chaussure. La soussignée avise les dames qui ont pris le cours de chaussure, qu'elle a repris de Mme Tauxe le dépôt pour la FOURNITURE de cet article et se recommande vivement.

Mme M. Vaucher Rue du Parc 78A, au 1er étage BLANCHISSEUSE. Les per-

REMONTEURS Plusieurs remonteurs trouveraient de l'ouvrage suivi et lucratif au comptoir J. Cattin & Cie, à Soleure.

MOTEUR On demande à acheter d'occasion un moteur à naphte, de la force de deux chevaux.

Forge à louer pour le 23 avril 1897. Etablissement prospère; clientèle assurée.

Sol à bâtir à vendre avec sa mitoyenne; bel e position, tête de ligne dans un quartier populaire.

Bel-Air (Grande Salle). 2525-3 DIMANCHE 21 COURANT dès 2 1/2 h. après midi, Grand Concert donné par la Musique militaire LES ARMES-RÉUNIES sous la direction de M. Séb. Mayr, prof.

Restaurant des Armes-Réunies (Salle du bas) Dimanche 21 Février 1897 à 8 h. du soir, CONCERT ET SOIRÉE FAMILIÈRE offerts par la Société de chant

SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE SECTION D'HOMMES Samedi 20 Février 1897 dès 8 heures, SOIRÉE FAMILIÈRE aux Armes-Réunies.

Magasins de Meubles E. COSANDIER Rue Fritz-Courvoisier 40. Fourniture de MOBILIERS COMPLETS Facilités de paiement

CONCOURS de travaux de Maçonnerie, Gypserie et Menuiserie, dans l'Hôtel de Commune des Geneveys-sur-Coffrane.

Volaille grasse jeune et tendre, engraisée au lait, de toute première fraîcheur, déplumée et proprement vidée; oies, canards ou poulardes, en colis de 5 k., à 7 fr. 25 franco contre remboursement.

Avis aux dames qui ont suivi le cours de chaussure. La soussignée avise les dames qui ont pris le cours de chaussure, qu'elle a repris de Mme Tauxe le dépôt pour la FOURNITURE de cet article et se recommande vivement.

Mme M. Vaucher Rue du Parc 78A, au 1er étage BLANCHISSEUSE. Les per-

REMONTEURS Plusieurs remonteurs trouveraient de l'ouvrage suivi et lucratif au comptoir J. Cattin & Cie, à Soleure.

MOTEUR On demande à acheter d'occasion un moteur à naphte, de la force de deux chevaux.

Forge à louer pour le 23 avril 1897. Etablissement prospère; clientèle assurée.

Sol à bâtir à vendre avec sa mitoyenne; bel e position, tête de ligne dans un quartier populaire.

Doreurs. On demande 2 à 3 ouvriers doreurs. Jules Ramseyer, Granges. 2381-1 Graveur. On demande de suite un as-

Restaurant des Armes-Réunies (Salle du bas) Dimanche 21 Février 1897 à 8 h. du soir, CONCERT ET SOIRÉE FAMILIÈRE offerts par la Société de chant

SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE SECTION D'HOMMES Samedi 20 Février 1897 dès 8 heures, SOIRÉE FAMILIÈRE aux Armes-Réunies.

Magasins de Meubles E. COSANDIER Rue Fritz-Courvoisier 40. Fourniture de MOBILIERS COMPLETS Facilités de paiement

CONCOURS de travaux de Maçonnerie, Gypserie et Menuiserie, dans l'Hôtel de Commune des Geneveys-sur-Coffrane.

Volaille grasse jeune et tendre, engraisée au lait, de toute première fraîcheur, déplumée et proprement vidée; oies, canards ou poulardes, en colis de 5 k., à 7 fr. 25 franco contre remboursement.

Avis aux dames qui ont suivi le cours de chaussure. La soussignée avise les dames qui ont pris le cours de chaussure, qu'elle a repris de Mme Tauxe le dépôt pour la FOURNITURE de cet article et se recommande vivement.

Mme M. Vaucher Rue du Parc 78A, au 1er étage BLANCHISSEUSE. Les per-

REMONTEURS Plusieurs remonteurs trouveraient de l'ouvrage suivi et lucratif au comptoir J. Cattin & Cie, à Soleure.

MOTEUR On demande à acheter d'occasion un moteur à naphte, de la force de deux chevaux.

Forge à louer pour le 23 avril 1897. Etablissement prospère; clientèle assurée.

Sol à bâtir à vendre avec sa mitoyenne; bel e position, tête de ligne dans un quartier populaire.

Doreurs. On demande 2 à 3 ouvriers doreurs. Jules Ramseyer, Granges. 2381-1 Graveur. On demande de suite un as-

Restaurant des Armes-Réunies (Salle du bas) Dimanche 21 Février 1897 à 8 h. du soir, CONCERT ET SOIRÉE FAMILIÈRE offerts par la Société de chant

SOCIÉTÉ FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE SECTION D'HOMMES Samedi 20 Février 1897 dès 8 heures, SOIRÉE FAMILIÈRE aux Armes-Réunies.

Magasins de Meubles E. COSANDIER Rue Fritz-Courvoisier 40. Fourniture de MOBILIERS COMPLETS Facilités de paiement

CONCOURS de travaux de Maçonnerie, Gypserie et Menuiserie, dans l'Hôtel de Commune des Geneveys-sur-Coffrane.

Volaille grasse jeune et tendre, engraisée au lait, de toute première fraîcheur, déplumée et proprement vidée; oies, canards ou poulardes, en colis de 5 k., à 7 fr. 25 franco contre remboursement.

Avis aux dames qui ont suivi le cours de chaussure. La soussignée avise les dames qui ont pris le cours de chaussure, qu'elle a repris de Mme Tauxe le dépôt pour la FOURNITURE de cet article et se recommande vivement.

Mme M. Vaucher Rue du Parc 78A, au 1er étage BLANCHISSEUSE. Les per-

REMONTEURS Plusieurs remonteurs trouveraient de l'ouvrage suivi et lucratif au comptoir J. Cattin & Cie, à Soleure.

MOTEUR On demande à acheter d'occasion un moteur à naphte, de la force de deux chevaux.

Forge à louer pour le 23 avril 1897. Etablissement prospère; clientèle assurée.

Sol à bâtir à vendre avec sa mitoyenne; bel e position, tête de ligne dans un quartier populaire.